Janvier / Février 2023

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

VIVRE À Gentilly

n° 293

Meilleurs voeux 2023

ÉVÉNEMENT 6-7
Transitions urbaines : la concertation se poursuit

MÉMOIRE 19
C'est une maison extraordinaire...

Sommaire n°293

4-5 : RETOUR EN IMAGES

6-7 : ÉVÉNEMENT
> Transitions urbaines : la concertation se poursuit

9-11 : REPÈRES
> Régie publique de l'eau : un partenariat historique

> Rencontres de la Maire dans les quartiers
> Tri et collecte des déchets : quels changements ?
> Projet éducatif de territoire : une construction collective
> Lutte contre la prolifération des rats : tous acteurs
> Nouveauté : prêt d'instruments de musique
> Séjour hiver enfance : inscription 4/11 ans
> École maternelle : inscription dès le 2 janvier

12 : BRÈVES
> Le Lavoir fait son cinéma
> Une exposition sur le climat
> Nouvel ouvrage de Roland Robeveille

13 : TRAVAUX
> Bientôt, des bornes de recharge
> Nouvelles plantations d'arbres
> Réaménagement rue de la Poste
> Renouvellement du réseau gaz
> Des nouveaux jeux à l'école maternelle Henri-Barbusse
> « Au fil des rails », l'opération reconduite

GENTILLYSCOPE P. 15 à 18
> La Camerata Schoenberg
> Banquet des retraités
> 7e édition des Nuits de la lecture
> Festival Ciné Junior

19 : MÉMOIRE
> C'est une maison extraordinaire…

DOSSIER P. 20 À 23
> Garantir la tranquillité de toutes et tous

24-25 : VIE DES QUARTIERS
> Un permis de végétaliser pour verdir notre ville

> Des animations pour parler des discriminations
> Semaine de complicité familiale

25 : VIE ÉCONOMIQUE
> Soirée des commerçants et artisans
> Un nouveau centre auditif
> Des burgers faits maison

26-27 : VIE DES ASSOCIATIONS
> Festisol : retour en images
> Salon multi-collection de la SPG : un rendez-vous réussi !
> Collectif citoyen des retraités de Gentilly : rencontre-débat sur les paradis fiscaux
> Gentil'Jardin : l'hiver au jardin
> SHG : un dîner très apprécié !
> Comité de jumelage Gentilly/Freiberg : assemblée générale et projet photo
> Nouvelle conférence du Café des sciences
> Hatha Yoga à l'Atelier 65
> Le Générateur : programme de début d'année
> Plateau 31 : ateliers et portes ouvertes
> Cap sur les ondes/Formats : nouvelle émission radio

28-29 : TRIBUNES
> Forum des groupes et Échos du Conseil

30 : PORTRAIT
> Nadia Vadori-Gauthier : une minute de danse pour faire bouger le monde

31 : POPULATION
> État civil
> Hausse de l'énergie : « les Maires en colère »
> Hommage à Renée Teste
> Recensement

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Standard mairie : 01 47 40 58 58 // Les élu·es vous reçoivent sur rendez-vous.

Patricia Tordjman
Maire

Fatah Aggoune
1er adjoint à la maire
Aménagement, renouvellement urbain, finances, administration, territoire

Marie Jay
2e adjointe à la maire
Démocratie, éducation populaire, citoyenneté des résidents étrangers, politique locale de l'habitat, égalité hommes / femmes

David Allais
3e adjoint à la maire
Culture, communication, pôle solidarité internationale

Nadine Herrati
4e adjointe à la maire
Transition écologique, mobilités (déplacements, voiries, transports, accessibilité handicapés et PMR), éducation, travail de mémoire, laïcité

Patrick Mokhbi
5e adjoint à la maire
Une ville apaisée, sécurité, tranquillité, espaces verts, espaces plantés, valorisation du patrimoine historique et du patrimoine naturel, économie circulaire

Isabelle Vilata
6e adjointe à la maire
Développement économique, commerces, santé et politique sociale, seniors, petite enfance et parentalité

Riad Guitouni
7e adjoint à la maire
Jeunesse, sports, vie associative, politique de la ville

Olga Alita
8e adjointe à la maire
Parcours résidentiel dans le logement social

Franck Bombled
9e adjoint à la maire
Ressources humaines, dialogue social, développement numérique et systèmes d'informations, enfance

Laurence Cohen
Sénatrice
En mairie de Gentilly, le 2e lundi du mois, de 18h à 20h
Rendez-vous : 01 42 34 24 99

Mathilde Panot
Députée 10e circonscription
4e lundi du mois de 16h à 18h
rim.yehya@clb-an.fr
Tél. 07 89 27 77 96

Sophie Taillé-Polian
Députée 11e circonscription
Permanences les lundis et vendredis sur rendez-vous
sophie.taille-polian@assemblee-nationale.fr

Fatiha Aggoune
Conseillère départementale
En mairie de Gentilly
Rendez-vous : 01 43 99 70 44
fatiha.aggoune@valdemarne.fr

Ibrahima Traoré
Conseiller départemental
En mairie de Gentilly
Rendez-vous : 01 43 99 70 72
ibrahima.traore@valdemarne.fr

Les chantiers de l'espoir

Patricia Tordjman
Maire de Gentilly

En ce début d'année, je suis heureuse d'adresser mes vœux les plus chaleureux de bonheur, d'amitié et de paix aux Gentilléens et Gentilléennes. 2023 amorce la seconde partie du mandat municipal. Nous avons déjà réalisé et lancé des actions d'envergure, porteuses d'un avenir meilleur pour tous les habitants et les habitantes. Le vote pour le retour en régie publique de l'eau, les assises de l'habitat et ses 24 engagements pour que toutes et tous puissent se loger dignement aux portes de Paris, ou encore le renouvellement de notre Projet éducatif de territoire sont emblématiques de notre volonté collective de bâtir une ville solidaire et innovante.

Toutes nos actions ont été placées sous le signe de la concertation avec la population. Les Conseils de quartiers, renouvelés en 2021, ont été très actifs dans cette démarche. Leurs représentant·es sont venus nombreux au dernier Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et ont pu exprimer les besoins de la population aux autorités qui y siègent. L'étude sur la vidéoprotection qui fera l'objet d'une réunion publique et les rondes de nuit effectuées par le GPIS (Groupement parisien inter-bailleurs de sécurité) ont été présentées. Ces dispositifs sont des atouts pour une ville apaisée, agréable à vivre, à laquelle tous les quartiers ont droit.

L'investissement citoyen fait notre force. Il donne plus de consistance à nos projets, plus d'écho à nos combats. Aujourd'hui, aux côtés de très nombreux maires du Val-de-Marne, je suis mobilisée pour demander à l'État d'appliquer le bouclier énergétique aux communes. Il nous faut retrouver nos dotations pour exercer les compétences qui y ont trait. Il nous faut des moyens pour chauffer les écoles, offrir des tarifs de cantine abordables, accompagner les personnes âgées, faire fonctionner notre centre de santé et notre médiathèque, rénover les équipements sportifs… J'invite la population à rejoindre ce mouvement pour la sauvegarde d'un service public de proximité et de qualité.

De beaux chantiers s'ouvrent encore à nous. Dans un futur proche, je vous donne rendez-vous autour des grands enjeux d'urbanisme, avec la modification du Plan local d'urbanisme et l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal au travers du Projet d'aménagement et de développement durable. C'est un travail que nous avons commencé l'an dernier, qui se poursuit et doit se concrétiser avec vous toutes et tous car il préfigure notre ville de demain, ses espaces verts, ses constructions, sa desserte de transports… Les Gentilléens et Gentilléennes sont les meilleurs architectes pour leur ville. Ils la connaissent bien, ils la pratiquent chaque jour. Ils savent ce qu'il faut garder, ce qu'il faut améliorer, et ils la fabriquent au quotidien ! Alors, redessinons ensemble les plans de Gentilly renouvelée, régénérée pour et par son peuple.

Bonne année à vous toutes et tous.

« L'investissement citoyen fait notre force »

Retour en images

→ Armistice du 11 novembre 1918
Vendredi 11 novembre en fin de matinée, la municipalité, les anciens combattants et des habitants se sont rassemblés devant le Monument aux morts pour célébrer la fin de la Première Guerre mondiale. Plus tôt, un hommage a été rendu au carré militaire en mémoire des soldats disparus, puis aux trois instituteurs de l'école Henri-Barbusse, morts au combat.

↓ Théâtrales Charles Dullin
Dans le cadre des Théâtrales Charles Dullin, le public était invité le 3 décembre, en salle des fêtes à découvrir une pièce ayant pour thème les enfants et la politique.

↑ Rencontres Tournesol
Expositions, ateliers de prévention, animations musicales… le 25 novembre dernier, les Gentilléens sont venus en nombre pour célébrer ce moment d'échanges dans la bonne humeur avec nos seniors.

↑ Une comédie qui déplume !
Les petits gentilléens ont profité le 19 novembre d'un spectacle musical mêlant chants, théâtre d'ombres et mimes, à La médiathèque.

↑ Droits de l'enfant
À travers de nombreuses animations, les enfants et leur famille ont abordé le 3 décembre les thématiques des droits de l'enfant, lors d'un après-midi récréatif à la Maison de l'enfance.

→ Un hommage vibrant

Le 14 novembre, un hommage a été rendu à Vincent Detoc, Gentilléen victime des attentats du Bataclan. Reza Afchar Nadéri, poète gentilléen a honoré sa mémoire par ces quelques mots :

« Ami tu restes parmi nous
toi que le sort a malmené
En ce jour nos gorges se nouent
Car ta mémoire ici renaît
Demain ton nom encore plus clair
Viendra trôner ami Vincent
Sur le dôme du RER
Par-dessus le flot des passants »

Le 13 novembre 2015, 130 vies étaient fauchées lors des attaques terroristes du groupe État islamique.

←↑ Un Noël animé !

Vitrines décorées, déambulations, et rassemblements conviviaux ont égayé les rues et les commerces de Gentilly pour les fêtes de fin d'année. Les enfants des accueils de loisirs et les retraités ont aussi accueilli le Père Noël et ses lutins au Foyer Bièvre.

Retrouvez la galerie photos en page d'accueil du site ville-gentilly.fr ou sur Flickr.

↑ 40 bougies !

Buffet, exposition photos, animations musicales, clowns… parents et enfants se sont rassemblés le 9 décembre autour d'une après-midi festive et conviviale pour fêter les 40 ans de la crèche familiale, structure d'accueil mixte pour les enfants de deux mois et demi à trois ans.

Inventons une ville à notre image

Transitions urbaines : la concertation se poursuit

Depuis la rentrée de septembre, les habitants sont appelés à participer à l'évolution des documents d'aménagement et d'urbanisme du territoire pour contribuer à construire la ville de demain. Le succès des derniers ateliers montre l'intérêt qu'ont les Gentilléens pour dessiner, ensemble, les contours d'une ville à leur image.

▲ *Carole, en noir (3e en partant de la gauche).*

Modification du PLU : faire entendre sa voix

La Ville de Gentilly, accompagnée par le bureau d'études Espace Ville, a proposé aux habitants de contribuer à la modification du Plan local d'urbanisme (PLU) pour favoriser l'appropriation de cet outil, document d'urbanisme réglementaire et technique nécessaire à l'évolution de la ville.

Une démarche participative à laquelle de nombreux Gentilléens ont pris part, à travers quatre ateliers thématiques les 21 novembre et 5 décembre intitulés : renforcer la nature en ville ; se loger tout en maîtrisant l'urbanisme et les transitions urbaines ; densité, forme urbaine et rythme de mutation et les usages des rez-de-chaussée.

La modification du PLU fera l'objet de différentes étapes obligatoires avant son approbation en 2023. Des échanges riches de propositions qui permettront de contribuer aux orientations futures d'aménagement, notamment dans le cadre de l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

Pourquoi adapter le PLU ?

Le PLU fixe les règles de constructibilité zone par zone et organise l'aménagement du territoire communal. Positif dans l'ensemble, le bilan du PLU (2007-2021) a néanmoins mis en avant des points de vigilance, à savoir : maîtriser les rythmes de croissance démographique et de constructions privées dans le diffus, renforcer les surfaces en espaces verts et produire des logements accessibles aux Gentilléens. Pour cette raison et sans attendre l'adoption du PLUi, le Grand-Orly Seine Bièvre, compétent en matière de PLU, a engagé une procédure de modification à la demande de la Ville. En clair, la modification du PLU permet d'ajuster les règles d'urbanisme, sans remettre en cause les grandes orientations urbaines. Ce choix contribue à accentuer les exigences de développement de la nature en ville, à favoriser la mixité sociale et l'équilibre urbain.

Une restitution en janvier

La concertation avec les Gentilléens se poursuit. Rendez-vous est donné le 25 janvier prochain au Cmac, dès 19 h pour une réunion publique de restitution et de présentation des modifications envisagées. L'occasion d'échanger sur les différentes thématiques abordées depuis septembre et partager le calendrier à venir.

> *« J'apprécie la concertation qui aide à mieux connaître la ville. C'est une façon de s'impliquer. Ce n'est jamais inutile. Sur notre table, il y a eu des divergences mais j'ai aimé échanger. Et ça favorise le lien social. »*
>
> **Carole,** habitante du Val de Bièvre

C'est quoi le plan local d'urbanisme ?
Le PLU est un document qui, à l'échelle de la ville, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement partagé. Il fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré.

PLU, PLUi, quelle articulation ?
Le Plan local d'urbanisme intercommunal définira les règles d'aménagement de la ville à l'échelon intercommunal pour les 15 prochaines années. Il se substitue aux PLU locaux. La compétence PLU a été transférée aux établissements publics territoriaux (lois Alur et NOTRe). Son élaboration se déroule sur le temps long et ne sera en vigueur que fin 2025/début 2026.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

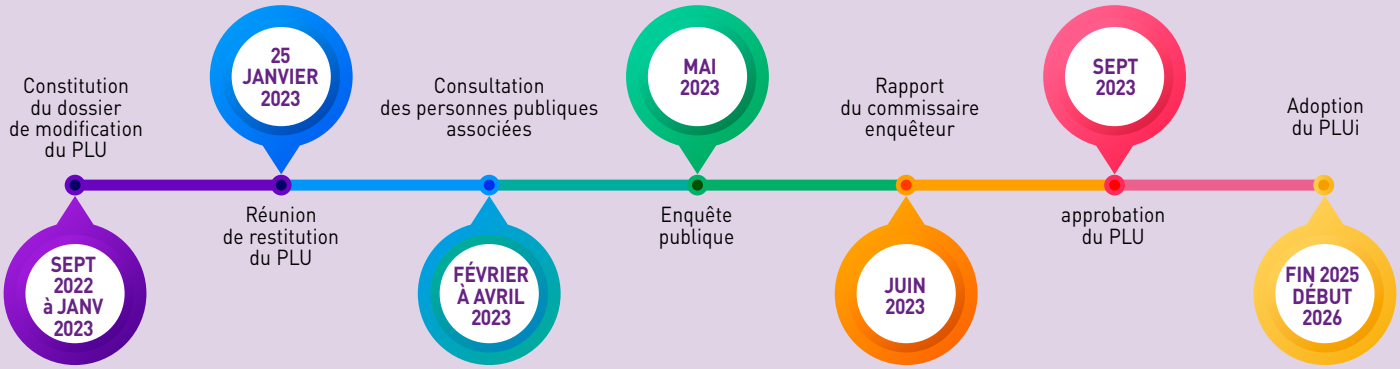

Plan local d'urbanisme intercommunal : quel avenir pour notre territoire ?

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi, un atelier citoyen, une soirée de restitution/débat et une balade urbaine ont été organisés sur le secteur de Gentilly pour construire une vision partagée du territoire.

Le 19 octobre, la Ville et le Grand-Orly Seine Bièvre invitaient les habitants à une présentation de la démarche du PLUi et à échanger sur les orientations du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Pièce maîtresse du PLUi, le PADD définit la vision stratégique du développement du territoire.
Les participants ont d'abord priorisé les enjeux du territoire (développer la présence de la nature et de la biodiversité en ville, mettre en valeur les grands paysages et offrir des oasis urbaines) avant de formuler des pistes d'actions telles que : développer les continuités vertes, faciliter les déplacements de courte distance, préférer la rénovation à la construction neuve, réduire la place de la voiture… etc. Le 14 novembre dernier, une soirée de restitution de l'atelier suivie d'un débat s'est déroulée au Lavoir Numérique. Les contributions des habitants sont prises en compte dans l'élaboration du PADD, qui sera approuvé en mars 2023.

Comprendre les enjeux sur le terrain

De Cachan au parc Picasso à Gentilly en passant par les coteaux d'Arcueil et la Bièvre, le Grand-Orly Seine Bièvre a convié, le 3 décembre, les habitants à une balade urbaine et artistique. Un rendez-vous pour lequel de nombreux Gentilléens ont répondu présents pour aborder la nature sous toutes ses formes et mieux comprendre les enjeux de la renaturation en ville.
Les différentes rencontres d'information et de concertation constituent une première étape dans l'élaboration du PLUi. Mais ce n'est que le début des échanges avec les habitants. D'autres temps avec les élus, les services, et les usagers viendront nourrir la construction de ce futur document, nouveau cadre de l'urbanisme intercommunal.

Deux engagements approuvés au Conseil municipal

L'ensemble de la démarche participative complète les travaux menés lors des rencontres sur « L'habitat dans tous ses états » autour du logement. Celles-ci ont donné lieu à la rédaction d'un Manifeste, issu des 153 propositions citoyennes et traduites en 24 engagements. Lors du Conseil municipal du 22 novembre, le Manifeste a été adopté tout comme la Charte de développement et de construction durables. La charte marque la volonté de la ville d'établir un engagement de qualité de la construction pour un meilleur cadre de vie. La signature du document par les porteurs de projets s'est tenue le 5 décembre 2022. La charte est consultable sur le site de la ville.

Marie Jay
Adjointe à la maire à la politique locale de l'habitat

Premier engagement du Manifeste de l'Habitat dans tous ses états tenu !

Nous nous étions engagés à voter en Conseil municipal la Charte de développement et de construction durables, c'est chose faite ! Le mardi 22 novembre, la majorité municipale a débattu et adopté ce document qui a également été signé par tout promoteur ou porteur de projet qui souhaite construire sur la ville. En effet, lundi 5 décembre, étaient réunis ces différents acteurs en mairie qui ont toutes et tous signé la Charte. Les objectifs étant de maintenir la production de logements sociaux dans la commune, tout en améliorant la qualité architecturale et environnementale. De lutter contre la spéculation immobilière, de renforcer la participation des habitants dans les projets de la commune et d'une manière plus générale, que les opérations soient faites en concertation permanente avec la Ville.

LOUEZ VOTRE LOGEMENT

sans frais de dossier ni frais d'agence

du T2 au T5

Emménagez en mars
en plein cœur de ville
à 5 mn de la gare

LIVRAISON MARS 2023

T2 à partir de
817€/mois
parking et charges inclus

AVANT PREMIÈRE
Faites des économies, louez chez in'li !

Candidatez sur INLI.FR avec le CODE EXCLUSIF : GENTILLY94

in'li, filiale du groupe Action Logement, propose des logements intermédiaires neufs à la location. **Le logement intermédiaire** s'adresse aux jeunes actifs et aux salariés des classes moyennes.

in'li
Groupe ActionLogement

in'li, siège social Tour Ariane - 5 place de la Pyramide - La Défense 9 - 92088 Paris La Défense Cedex - Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 849 106 089€ - 602 052 359 RCS Nanterre. Visuel non contractuel - février 2021.

Régie publique de l'eau

Un partenariat historique

Lundi 28 novembre 2022, Eaux de la Seine et de la Bièvre et Eau de Paris ont signé une convention de coopération, dans les locaux du laboratoire d'Eau de Paris, à Ivry-sur-Seine.

Un moment historique. Une étape importante pour accompagner la nouvelle structure de notre service public de gestion de l'eau à sa prise en charge de la distribution d'eau potable au 1er janvier 2024. Pour rappel, 9 villes de l'Établissement public Grand-Orly Seine Bièvre, dont Gentilly, ont décidé de ne pas ré-adhérer au Syndicat des eaux d'Île-de-France (Sedif) et se réapproprier la distribution de l'eau grâce à une gestion publique. Après une votation citoyenne décisive, les 9 communes ont créé une préfiguration de la régie des eaux de la Seine et de la Bièvre, présidée par Fatah Aggoune.

Fatah Aggoune, conseiller territorial et président de la régie de l'eau

Que symbolise la signature d'une telle convention de coopération ?

Cette convention signée avec la régie Eau de Paris nous mène sur un nouveau chemin : la capacité à nous approvisionner en eau potable à des conditions plus intéressantes et vertueuses. Nous allons nous appuyer sur toute l'expertise d'Eau de Paris qui dispose de sa propre régie municipale pour analyser, mettre en œuvre et développer des outils de recherche autour de projets communs, écologiques et environnementaux.

Cela veut dire que le divorce avec le Sedif est entériné ?

Oui, le divorce est acté avec le Sedif : nous avons signé le protocole d'accord le 15 novembre 2022. Le Sedif et la régie des Eaux de la Seine et de la Bièvre ont conclu la séparation des actifs, les travaux de déconnexion qui nous lient au Syndicat des eaux et les travaux d'intervention pour améliorer le réseau. 5 millions d'euros sont prévus au budget dès 2023 pour mettre en œuvre ces travaux.

Quelles sont désormais les étapes inscrites au calendrier ?

Nous sommes actuellement dans une étape de mise en œuvre de la régie. Nous créons en particulier les conditions nécessaires pour que les équipes administratives, puis techniques se constituent progressivement à partir de 2023. Un service clientèle sera porté en interne pour informer les usagers et organiser les interventions. Il y a également le déploiement d'économiseurs d'eau à travers leur mise en place – à titre expérimental – sur les robinets des logements, qui réduiront le débit de 12 à 6 litres/minute. Ce qui permettra une économie financière pour les ménages et une action sociale et écologique pour la planète, sans perte de qualité pour le consommateur.

Y aura-t-il une incidence sur les ménages cette année ?

En 2023, il n'y aura pas d'augmentation du prix de l'eau pour ce qui concerne la part de la régie publique : lors du Conseil d'administration puis du Conseil de territoire du 13 décembre 2022, les élus ont décidé de ne pas augmenter le tarif de l'eau. Toutefois, en raison de l'inflation, une hausse est à prévoir pour la part de Veolia Île-de-France, le délégataire du Sedif avec lequel nous sommes liés par contrat jusque fin 2023. Ceci distingue déjà la régie d'autres opérateurs qui vont augmenter leur prix jusqu'à 21%.

Rencontres de la Maire dans les quartiers

Après une première série de rencontres en octobre avec les habitants, commerçants, associations et agents de la ville dans le quartier du Chaperon vert, Patricia Tordjman, maire de Gentilly, se rendra à partir de janvier dans le quartier Gabriel-Péri. Le jeudi 19 janvier, à partir de 18h, un rendez-vous est organisé en pied d'immeuble pour échanger avec les habitants, en présence d'un ou de deux adjoint·es à la maire. Suite aux remontées des échanges dans le quartier du Chaperon vert, des d'actions ont été proposées pour notamment répondre aux problématiques liées à la prolifération des rats (voir p.11). Une campagne de sensibilisation se tiendra également auprès des habitants quant à la bonne utilisation des bornes enterrées.

Tri et collecte des déchets : quels changements ?

Collectes, encombrants, nouvelles bornes à verre, mémo tri… le point sur les nouveautés.

Pavillons et petits collectifs : évolution des horaires de collecte

Depuis le 4 avril 2022, suite au renouvellement d'un nouveau marché public, des modifications horaires ont été proposées. Ces changements se sont avérés inadaptés, (bacs laissés en permanence en extérieur, propreté des rues…).

À partir du 1er février 2023, dans un souci d'optimisation et pour répondre au plus près des besoins des Gentilléens, les déchets (ordures ménagères et emballages papiers) seront collectés **à 6h du matin au lieu de 10h pour les habitants du secteur pavillonnaire et des petits collectifs.**

À cette période, un calendrier aimanté sera distribué dans les boîtes aux lettres pour ne rien manquer des jours et des horaires de collecte.

Nouveau rendez-vous pour les encombrants

Secteur pavillonnaire et petits collectifs : dorénavant, le ramassage des encombrants est possible sur rendez-vous les mercredis et jeudis (pour le secteur grands collectifs, la collecte se poursuit tous les jeudis).

Pour les autres types de déchets (ex : gravats), il reste la possibilité de se rendre dans les déchetteries mobiles du territoire (Arcueil, Villejuif). Attention, celle de la Poterne des Peupliers ne prend pas les déchets verts.

Un service gratuit de collecte à domicile

Le Grand-Orly Seine Bièvre avec Ecosystème proposent depuis un an à tous les habitants des villes du territoire un service gratuit de collecte à domicile des DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques). Objectifs : favoriser le réemploi, réduire ses déchets, collecter pour valoriser.

Pour rappel, voici la liste des appareils acceptés :

• Cave à vin • Congélateur • Cuisinière (avec foyers électriques, gaz, induction ou vitrocéramique) • Four • Four à micro-ondes • Hotte aspirante • Lave-vaisselle • Lave-linge • Plaque de cuisson • Réfrigérateur • Réfrigérateur américain • Sèche-linge

Prise de RDV et infos sur : jedonnemonelectromenager.fr

Installation de bornes à verre

La Ville de Gentilly procède en janvier à l'installation de cinq bornes à verre dans la ville, principalement dans le quartier du Plateau, en zone pavillonnaire, et une borne sur la place du marché du centre-ville. Ceci afin de répondre aux attentes des Gentilléens et encourager les bonnes pratiques de tri.

Tri et collecte, foire aux questions

Ça va dans la poubelle jaune ?

Trier n'a jamais été aussi simple ! Le tri est élargi à tous les emballages depuis le 1er juillet 2021 dans toutes les villes du territoire du Grand-Orly Seine Bièvre. Vous pouvez jeter dans votre poubelle jaune tous les emballages et papiers ainsi que les petits emballages métalliques. Grâce à la création de nouvelles filières, ils peuvent désormais être recyclés.

Pour accompagner les usagers dans les consignes de tri, une vidéo *« Moi ce que j'aime dans la vie, c'est la poubelle jaune »* est disponible sur le site du Grand-Orly Seine Bièvre.

Quelle solution si mon bac est cassé ?

Si votre bac est cassé, il convient de s'adresser au Grand-Orly Seine Bièvre.

Il sera réparé ou changé GRATUITEMENT !

Que faire de mon sapin ?

Comme l'an passé, vous pouvez donner à votre sapin une seconde vie et le déposer jusqu'au 29 janvier dans les 11 points de collecte à disposition (voir site de la ville). Vos sapins seront broyés puis transformés en copeaux. Ils serviront à protéger les plantes, fleurs et massifs et participeront à économiser l'eau des sols.

Ne ratez pas : deux collectes en porte à porte seront organisées les mardis 3 et 17 janvier par le Grand-Orly Seine Bièvre.

www.grandorlyseinebievre.fr onglet déchets

www.ville-gentilly.fr rubrique propreté

Projet éducatif de territoire : une construction collective

Le dernier trimestre 2022 a été marqué par la mobilisation de tous les acteurs éducatifs afin de construire collectivement le Projet éducatif de territoire de la ville (PEDT), qui s'adresse aux enfants et aux jeunes de 0 à 17 ans. Un questionnaire complété par 168 parents a permis de recueillir les avis et propositions des familles dont les résultats sont accessibles sur le site de la ville. 80 % des familles expriment leur satisfaction quant à la qualité des activités et dispositifs éducatifs. En matière d'activités souhaitées, les personnes interrogées évoquent les actions de prévention et de sensibilisation, des actions éco-citoyennes pour préserver l'environnement, les activités sportives à développer et les activités festives rassemblant parents et enfants.

Le 8 novembre, la journée de lancement du PEDT puis l'atelier en direction des parents le 15 novembre sur les accueils de loisirs et les activités jeunesse ont réuni près de 100 personnes. Ces temps d'échanges ont permis de dégager des axes prioritaires : promouvoir le bien-être et le droit à la santé, transmettre, accompagner et éduquer l'enfant et le jeune à la citoyenneté, construire des dynamiques collectives avec les acteurs éducatifs.

Un vaste programme que la communauté éducative s'emploiera à atteindre progressivement et qui sera partagé dans les prochains numéros du journal.

Lutte contre la prolifération des rats : tous acteurs

Afin de limiter la reproduction des rongeurs, la Ville a fait appel à une société chargée d'installer des pièges à rats au cimetière, dans la cité Frileuse et au Chaperon vert. 300 boîtes ont été déposées sur les espaces publics et à l'intérieur des terriers avec plusieurs passages prévus pour les alimenter.

L'office public intercommunal Valdevy a traité l'ensemble de ses espaces communs et sous-sols et a déployé une campagne d'affichage dans les halls d'immeuble.

Dans le quartier du Chaperon vert, en plus de la collecte des déchets, la Ville a missionné une entreprise pour ramasser trois fois par semaine les poubelles autour des bornes enterrées.

Une autre société intervient pour désinfecter les poignées des bornes les mardis et samedis.

Une équipe d'agents municipaux est missionnée pour ramasser les dépôts sauvages autour des bornes.

Les bons gestes

Pour limiter la présence des rats, la mobilisation de chacune et chacun est essentielle.

Quelques gestes simples :

- Ne pas jeter les déchets à terre ni par la fenêtre
- Ne pas jeter les sacs-poubelles dans la rue ni en dehors des bornes enterrées
- Ne pas nourrir les animaux (pigeons, et chats errants...) dans l'espace public

Nouveauté : prêt d'instruments de musique

À compter du 21 janvier, les usagers de La médiathèque pourront emprunter gratuitement des instruments à corde pincée, comme la guitare et le ukulélé. Le but ? Favoriser la découverte, donner accès à des instruments populaires et démocratiser la pratique musicale. Les instruments seront conditionnés sous forme de "packs" comprenant une méthode d'auto-apprentissage et les accessoires nécessaires au jeu.

Séjours hiver enfance Inscription 4/11 ans

Les inscriptions pour les séjours des vacances d'hiver pour les 4/11 ans débutent le 3 janvier à partir de 10h. La Caisse des écoles, en partenariat avec Vacances Voyages Loisirs (VVL), propose du dimanche 19 au samedi 25 février et du dimanche 26 au samedi 4 mars, deux séjours d'une semaine chacun à Châtel en Haute-Savoie et à Villard en Chartreuse, en Isère. Le transport s'effectue en car.

Pour tout renseignement : accueil enfance / enseignement. Les inscriptions se feront uniquement par téléphone. Les mineurs ne peuvent s'inscrire eux-mêmes. Tél. 01 47 40 58 09. Tarif selon le taux de participation individualisé

École maternelle Inscription dès le 2 janvier

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2023/2024 auront lieu du 2 janvier jusqu'au 10 mars 2023. (Pour les toutes petites sections, il ne s'agit que de pré-inscription.) Pour tous les enfants nés jusqu'au 31 août 2021.

Sur rendez-vous uniquement. Accueil enseignement Tél. 01 47 40 58 09

© Cécile Septet – Arteo Architectures

Le Lavoir fait son cinéma !

Transformé, le « Lavoir Bains-douches municipal » de Gentilly devient le Lavoir Numérique en 2020, un établissement culturel dédié à l'image et au son.
Sa programmation est rythmée tous les six mois par des Séquences où sont proposés expositions, séances cinéma, rencontres, concerts, ateliers, stages…
Dans sa salle de cinéma sont programmés des films en tout genre (documentaire, fiction, animation) en lien avec la thématique de la séquence (le complotisme jusqu'au 19 février 2023), autour d'un cycle dédié à la photographie (des documentaires de Franck Landron), ou bien encore à destination du jeune public.
Le Lavoir Numérique propose aussi des séances spéciales où la salle de cinéma se voit transformée. Par exemple, suite à la projection d'un film, la séance Octogone est l'occasion de voir s'affronter les points de vue divergents de Loïc et Benoît (membres de l'équipe du Lavoir Numérique) dans une joute verbale mêlant cinéphilie, humour et une petite dose de mauvaise foi !
La séance CUT quant à elle est l'occasion de faire une pause et de décortiquer un film et ses potentiels messages cachés…

○ Toute la programmation détaillée sur lavoirnumerique.fr

Nouvel ouvrage de Roland Robeveille

« L'hégémonie du patriarcat : favoriser l'égalité des femmes au travail », c'est l'intitulé du nouveau livre de Roland Robeveille. L'auteur présente des situations de harcèlement tirées de faits réels et présente les actions concrètes qui pourraient permettre de réduire ce fléau.
Le livre est disponible en version papier ou numérique chez plusieurs distributeurs.

Une exposition sur le climat

Les Archives départementales du Val-de-Marne présentent une nouvelle exposition dédiée aux enjeux climatiques et environnementaux *« + 2°C ? Les Val-de-Marnais, le climat et l'environnement épisode 2 : 1945-2015 »*.
Depuis le 18e siècle, les enjeux environnementaux et climatiques qui courent sur l'actuel département du Val-de-Marne n'ont eu de cesse de se renouveler aux grés des mutations géographiques, économiques, technologiques et urbaines de la société.
En regard des problématiques actuelles, l'exposition entend apporter un éclairage historique sur ces bouleversements à travers des œuvres variées, issues de collections publiques ou privées.
En accès libre, exposition ouverte jusqu'au 31 mars 2023.

○ Plus d'informations sur archives.valdemarne.fr
Archives départementales du Val-de-Marne : 10 rue des Archives, 94054 Créteil
Tél. 01 56 71 45 60

Bientôt, des bornes de recharge

Les cinq bornes pour voitures électriques seront prochainement opérationnelles dans les rues Benoît-Malon, Robert-Marchand, Saint-Éloi, rue des Aqueducs et rue du Moulin de la Roche. Les travaux de raccordement se poursuivent courant janvier.

À travers ces installations, la Ville favorise concrètement le développement d'une mobilité propre. Ces nouvelles implantations s'inscrivent dans un projet plus large mettant en lumière des modalités alternatives (marche, vélo, transports publics).
Gérées par Sipperec, les bornes offriront différents types d'accès pour recharger sa voiture : avec ou sans abonnement. Une application mobile permettra aux utilisateur·rices de localiser et réserver une borne, consulter les tarifs, recharger puis payer en un clic. Il est possible de s'abonner sur le site internet labornebleue.fr pour recevoir un badge (permettant de recharger directement sur les bornes) et suivre sa consommation depuis son compte client.

Plus d'infos sur www.labornebleue.fr et son application mobile

Réaménagement rue de la Poste

Début décembre, la Ville a entrepris la réfection de la rue de la Poste. Les jardinières ont été élargies et de nouvelles plantations sont programmées dans l'objectif de désimperméabiliser les sols.

Renouvellement du réseau gaz

À partir du mois de février et pour une durée de onze semaines, Gaz Réseau Distribution de France procède au renouvellement du réseau de gaz dans les rues de Reims, Raymond-Lefebvre et Benoît-Malon. Durant cette période le stationnement et la circulation automobile seront interdits au fur et à mesure de l'avancement des travaux. La circulation piétonne sera maintenue mais s'effectuera sur le trottoir opposé aux travaux.

Nouvelles plantations d'arbres

Mi-décembre, la Ville a procédé à la plantation d'arbres dans différents secteurs :

- 4 à l'école Marie-et-Pierre-Curie,
- 2 dans le square Henri-Kleynhoff,
- 13 dans le jardin de la Paix en centre-ville,
- 5 arbres fruitiers dans le cimetière.

Objectifs : créer des corridors écologiques et des îlots de fraîcheur.
Ces plantations sont réalisées dans le cadre de l'opération 50 000 arbres lancée par le Département.
De même, pour favoriser la biodiversité, la Ville est inscrite dans une démarche de gestion différenciée des espaces verts : une méthode d'entretien avec des modes de gestion plus proches de la nature et plus respectueux de l'environnement (prairie fleurie fauchée deux fois par an, tonte tardive pour préserver la biodiversité et la qualité de la pelouse etc).

« Au fil des rails », l'opération reconduite

Jusqu'au mois de juin 2023, les élèves d'une classe de CE2/CM1 de l'école Courbet et une classe de CM2 de l'école Henri-Barbusse participeront au programme « Au fil des rails ». Une opération organisée depuis 2019 en direction des écoles par la RATP et le Conseil en architecture, urbanisme et environnement du Val-de-Marne (CAUE94). Le but : présenter aux enfants le projet du prolongement de la ligne 14 vers Orly financé par la Société du Grand Paris dont les travaux se déroulent à proximité de leur école, et son insertion dans leur ville. Les enfants participeront également à des ateliers et produiront une maquette qui représentera la gare comme ils l'imaginent.

Des nouveaux jeux à l'école maternelle Henri-Barbusse

Depuis novembre, les élèves de l'école maternelle Henri-Barbusse profitent de nouveaux jeux installés dans la cour de récréation. Des jeux à ressort et un toboggan ont été posés pendant les vacances scolaires d'octobre. Ces installations finalisent les travaux d'agrandissement de l'équipement scolaire.

Infrastructures économiques

Infrastructures environnementales

Espaces d'échanges

Espaces de détente

Espaces sportifs et de loisirs

Services - Partenariat

Les Paveurs de Montrouge
25, rue de Verdun
B.P. 14 - 94816 Villejuif Cedex
Tél. : 01 43 90 11 70
Fax : 01 47 26 04 72
villejuif@paveurs-de-montrouge.fr

Une société de VINCI

LES PAVEURS DE MONTROUGE

GENTILLYSCOPE

| Concert du nouvel an |

La Camerata Schoenberg

Comme chaque année, les conservatoires de Gentilly, d'Arcueil et la Camerata Schoenberg, sous la direction d'Eduardo Valenzuela, présentent leur concert du nouvel an. Une nouvelle occasion pour le public et les élèves du conservatoire de découvrir des œuvres de compositeurs célèbres interprétées par des musicien·ne·s professionnel·le·s.
Au programme : S. Barber, P. Hindemith, P. Tchaïkovski et I. Stravinski.

Lundi 9 janvier à 20h30, église Saint-Saturnin

Gratuit sur réservation au Conservatoire : conservatoire.gentilly@grandorlyseinebievre.fr

Culture

Jusqu'au 19 février

Exposition « En quête de complots »

Visite commentée le 26 janvier à 19h
Le Lavoir Numérique

Jusqu'au 26 février

Exposition « Ergy Landau »

Visites commentées le 26 février à 15h et 17h
Maison de la Photographie Robert Doisneau

Jusqu'au 11 mars

Exposition « La fleur demeure toujours dans l'amande »

De G. Villedary

Service culturel

Lundi 9 janvier à 20h30

Concert du nouvel an

La Camerata Schoenberg

Gratuit sur réservation au Conservatoire
Église Saint-Saturnin

Les 20 et 21 janvier

7e Nuits de la lecture

Gratuit sur réservation à La médiathèque et à la bibliothèque du Chaperon vert
Programme sur mediatheque.ville-gentilly.fr

Mercredi 25 janvier à 19h30

Rencontre littéraire : Touhfat Mouhtare et les éditions Le bruit du monde

Adultes. Gratuit sur réservation à La médiathèque
La médiathèque

▶▶▶

Nuits de la lecture

Banquet des retraités

| Seniors |

Banquet des retraités

Comme chaque début d'année, les seniors gentilléens se retrouveront pour partager un après-midi festif autour d'animations lors de leur traditionnel banquet.

- ***Mercredi 18 janvier à partir de 12h***
- ***Les Esselières, Villejuif***
- ***Gratuit sur inscription jusqu'au 13 janvier au CCAS-Service retraités***

Service car :
- Chaperon vert : départ à 11h30 devant le gymnase Carmen-Le-Roux
- Gymnase Maurice-Baquet : départ à 11h30
- Centre-ville : départ à partir de 11h45 devant la mairie

▶ Du 27 au 29 janvier

Lancement du site « Performance Sources »

- *Tout public. Renseignement au 01 49 86 99 14 – www.legenerateur.com*
- *Le Générateur, 16 rue Charles-Frérot*

▶ Dimanche 29 janvier à 16h

Film documentaire « Pierrot Men, le poète »

De F. Landron

- *Entrée libre*
- *Le Lavoir Numérique*

▶ Samedi 25 février à 15h

Rencontre littéraire et scientifique

« Histoire de l'alimentation de la préhistoire à nos jours »

Avec F. Quellier. Dans le cadre des Sciences des Livres

- *Tout public. Gratuit*
- *La médiathèque*

Vivre sa retraite

▶ Mercredi 11 janvier à 14h

Galette des rois

- *Tarif : 12€*
- *Foyer Bièvre, 13 rue de la Bièvre*

▶ Mercredi 18 janvier à partir de 12h

Banquet des retraités

- *Inscription jusqu'au 13 janvier au Service retraités*
- *Les Esselières, Villejuif*

▶ Mardi 24 janvier

Sortie au bowling de Joinville

- *Tarif : 11,50€*
- *Rdv parvis de la mairie (13h45) et gymnase C.-Le-Roux (14h)*

▶ Mardi 31 janvier

Visite au musée du quai Branly

- *Tarif : 5€*
- *Rdv parvis de la mairie (9h)*
- *Paris*

▶ Mardi 7 février à 12h

Raclette party

- *Tarif : 15€*
- *Foyer Bièvre, 13 rue de la Bièvre*

Sport

▶ Du 20 février au 3 mars de 14h à 17h

Vacances sportives

Pour les 6-12 ans

- *Inscriptions gratuites*
- *Complexe M.-Baquet et gymnase C.-Le-Roux*

Jeunesse / Enfance

▶ Du 2 janvier au 10 mars

Inscriptions rentrée scolaire (maternelle)

- *Sur rdv au : 01 47 40 58 09*

| Culture |

7e édition des Nuits de la lecture

À l'occasion des 7e Nuits de la lecture, vos bibliothécaires préféré·e·s vous concoctent un programme frissonnant et festif ! Trois temps forts :

- **Vendredi 20 janvier à 19h :** soirée contes en pyjama. Bibliothèque du Chaperon vert à partir de 5 ans.
- **Samedi 21 janvier de 10h à 18h :** inauguration du prêt d'instruments de musique, ponctuée d'animations. La médiathèque.
- **Samedi 21 janvier à 18h :** concert du duo Campo Libre, composé de Fabien Sautet et Nicolás Moreno. La médiathèque.

Et plein d'autres surprises, lectures et projections pour petits et grands !

- ***Tout public. Programme complet sur le site de La médiathèque : mediatheque.ville-gentilly.fr***
- ***Gratuit sur réservation à La médiathèque et à la bibliothèque du Chaperon vert***

Vacances sportives

Festival Ciné Junior

▶ À partir du 3 janvier à 10h

Inscriptions séjours hiver

Pour les 4-11 ans

✧ *Au 01 47 40 58 09*

▶ Samedi 14 janvier de 14h à 18h

Cérémonie des jeunes diplômés

Inscriptions au PIJ

✧ *Point information jeunesse*

▶ Samedi 28 janvier à 11h

Spectacle musical « Rêves de pierre »

Compagnie La Tortue

✧ *Dès 3 ans.*
Tarifs : 5€ et 2,50€.
Réservation au Service culturel
✧ *Salle des fêtes de la mairie*

▶ Samedi 4 février à 15h30

Lecture « Contes du ventre rond »

De et avec N. Bondoux de la Cie Cont'Animés

Trois grands contes classiques assaisonnés à la manière de l'artiste

✧ *De 3 à 6 ans. Inscription à La médiathèque à partir du 21 janvier*
✧ *La médiathèque*

▶ Mercredi 8 février à 15h

33e édition Festival Ciné Junior

« Même les souris vont au paradis »

De D. Grimmovà et J. Bubenicek

✧ *Dès 6 ans. Tarif : 2,50€.*
Réservation au Service culturel
✧ *Le Lavoir Numérique*

▶ Du 20 février au 3 mars

Vacances du Point J

Pour les 11-17 ans

✧ *Point J, 19 avenue Jean-Jaurès*

▶ Mercredi 22 février à 15h

Atelier « Cuisine moléculaire et gourmandise »

Association Les Savants Fous

Pour découvrir la science autour des aliments

✧ *De 6 à 8 ans.*
Inscription à La médiathèque à partir du 8 février
✧ *La médiathèque*

Vie citoyenne

▶ Jeudi 19 janvier à 18h

Rencontre de quartier de la Maire

✧ *Salle de quartier Gabriel-Péri*

| Festival Ciné Junior |

Cinéma d'animation

Pour sa 33e édition, le festival présente à Gentilly « Même les souris vont au paradis », un film d'animation de Denisa Grimmovà et Jan Bubenicek. Après un accident une jeune souris et un renardeau se retrouvent au paradis des animaux. Dans ce monde nouveau, ils doivent se débarrasser de leurs instincts naturels et suivre tout un parcours vers une vie nouvelle. Lors de ce périple, ils deviendront les meilleurs amis du monde et leur voyage leur réservera bien des surprises.

✧ ***Mercredi 8 février à 15h***
✧ ***Dès 6 ans. Tarif : 2,50€.***
Réservation au Service culturel
✧ ***Le Lavoir Numérique,***
4 rue de Freiberg

▶ Du 19 janvier au 25 février

Recensement de la population

✧ *Dans tous les quartiers*

▶ Mercredi 25 janvier à 19h

Transitions urbaines : réunion publique de restitution

✧ *Cmac, 2 rue Jules-Ferry*

▶ Jeudi 9 février à 20h

Conseil municipal

Salle des fêtes de la mairie

✧ *Retransmission audio en direct sur www.ville-gentilly.fr*

Santé

▶ Les 10 et 25 janvier et les 7 et 15 février de 16h à 19h

Vaccinations gratuites

(hors Covid)

✧ *Sur rdv*
✧ *Centre municipal de santé*

Vie des quartiers

▶ Jusqu'au 29 janvier

Collecte des sapins de Noël

✧ *Points de collecte sur www.ville-gentilly.fr*

▶ Du 28 février au 3 mars

Semaine de complicité familiale

✧ *Sur inscription*
✧ *Maison des familles*

Guide pratique

Mairie
14, place Henri-Barbusse
Du lun. au vend. : 8h30-12h/13h30-17h30
Samedi : 9h-12h
✆ 01 47 40 58 58

CCAS
Aide et médiation sociale
14, place Henri-Barbusse
Du lun. au vend. : 8h30-12h/13h30-17h30
Samedi : 9h-12h
Fermé le jeudi matin
✆ 01 47 40 58 06

Retraités
Passage Thomas
Du lun. au vend. : 9h-12h/13h30-17h
Fermé le jeudi matin
✆ 01 47 40 58 67- 01 47 40 58 67

Services municipaux ouverts au public
Culture
58-60, avenue Raspail
Mardi : 15h-19h
Du mer. au ven. : 9h30-12h30/14h-18h
Samedi : 10h-13h
✆ 01 41 24 27 10

Documentation-Archives
14, place Henri-Barbusse
Sur rdv du lun. au ven. :
8h30-12h/13h30-17h
✆ Tél 01 47 40 58 50

Enfance
14, place Henri-Barbusse
Du lun. au vend. : 8h30-12h/13h30-17h30
Samedi : 9h-12h
Fermé le jeudi matin
✆ 01 47 40 58 09

Formalités – Population
14, place Henri-Barbusse
Du lun. au vend. : 8h30-12h/13h30-17h30
Samedi : 9h-12h
Fermé le jeudi matin
Tél 01 47 40 58 08

Habitat-Logement
19, rue du Val-de-Marne
Avec et sans rdv du lun. au ven. :
9h-12h/13h30-17h
Mardi jusqu'à 18h
✆ Tél 01 47 40 58 27

Prévention et promotion de la santé
6 rue du Docteur-Ténine
Du lun. au vend. : 9h-12h/13h30-17h
✆ Tél 01 47 40 58 59

Relations publiques
62, rue Charles-Frérot
Du lun. au vend. : 8h30-12h/13h30-17h
✆ 01 47 40 58 04 – 01 47 40 58 70

Sécurité et qualité de vie urbaine
19, rue du Val-de-Marne
Lun., mer. et ven. : 9h-12h/14h-17h
Mardi : 9h-12h/14h-18h
Jeudi : 14h-17h
✆ 01 47 40 58 73

Sport
62, rue Charles-Frérot
Lundi et mardi : 8h30-12h
Mercredi : 9h-12h/14h-17h
Jeudi et vendredi : 14h-17h
✆ 01 47 40 58 21

Urbanisme
19, rue du Val-de-Marne
Lundi, mercredi et vendredi : 9h-12h/14h-17h
Mardi : 9h-12h/14h-18h
Jeudi : 14h-17h
✆ Tél 01 47 40 58 25

Service emploi et développement économique
Clause d'insertion, CV, lettre de motivation, ateliers informatiques, le Service de l'Emploi, Développement économique et commercial en lien avec l'EPT12, vous accompagne dans votre recherche d'emploi.
✆ 01 47 40 58 58
Servicedeveco@ville-gentilly.fr

Lieux et équipements publics
Bibliothèque du Chaperon vert
Place Marcel-Cachin
Mercredi : 10h-13h/16h-18h30
Vendredi : 16h-18h30
Samedi : 10h-13h
✆ 01 49 12 19 01

Centre municipal de santé (CMS)
6, rue du Docteur-Ténine
Du lun. au ven. : 8h30-19h30
Samedi : 8h30-12h
✆ 01 47 40 58 59

Cimetière
5, rue Sainte-Hélène 75013 Paris
Tlj du 1er mars au 1er novembre : 8h-17h45
Du 2 novembre au 28 ou 29 février :
8h-16h45
✆ 01 47 40 58 28

Cyberespace
15, rue du Président-Wilson
Mer., jeu. et ven. : 13h-18h
Mardi (ateliers sur rdv) : 14h-18h
Mercredi (projets) : 9h-12h
Jeudi (formation) : 9h-12h
Vendredi (ateliers) : 9h-12h
Samedi (formation) : 9h30-12h
✆ 01 45 36 66 82

Espace départemental des solidarités
16 avenue Raspail
Du lun. au vend. : 8 h 30-12 h 30/
13 h 30-17 h 30
✆ 01 56 71 53 00

La médiathèque
3 rue de la Division du Général Leclerc
Mardi : 13h-19h
Mercredi : 10h-18h
Vendredi : 13h-18h
Samedi : 10h-13h/14h-18h
✆ 01 41 24 21 48

Maison des familles
Quartier Victor-Hugo, l'Agora
Mardi : 13h30-18h
Mercredi : 9h-12h/13h30-18h
Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 13h30-19h
Samedi : 10h-16h30 (ouvert 1 samedi sur 2 les semaines paires)
Fermé le samedi
✆ 01 47 40 58 60

PMI Gentilly
20, rue du Soleil Levant
✆ 01 45 47 79 79
3e av. Chaperon vert
✆ 01 46 56 80 77
Du lun. au ven. :
✆ 8h30-12h30/13h30-17h15

Point J
19, avenue Jean-Jaurès
Lun., mar., jeu. et ven. : 16h-19h
Mercredi : 14h-18h
Vacances scolaires du lun. au ven. :
10h-12h/14h-18h
✆ Tél 06 08 42 28 33

Point Information Jeunesse (PIJ)
7, rue du Président-Allende
Lun. et jeu. : 10h-12h (sur rdv) et 14h-18h (public)
Mar. et mer. : 14h-20h
✆ Tél 01 49 86 07 76

Relais Assistantes Maternelles (RAM)
2 bis, avenue de la République
✆ 01 45 36 62 17

Permanences
Aide / Droit
Aide aux victimes
19, rue du Val-de-Marne
Vendredi : 9h-12h (sans RDV) et 13h30-16h30 (sur RDV)
✆ 01 47 40 58 73

Caisse d'allocations familiales
Passage Albert-Thomas
Sur RDV le lundi : 8h30-12h/13h30-16h30 (sauf vacances scolaires)
✆ 32 30

Conciliateur de justice
Maison de la Justice et du Droit
Sur RDV le jeudi : 14H-17H
65 rue Jean-Jaurès, Villejuif
✆ 01 43 90 25 25

Collectif emploi
Cv, lettre de motivation, le Collectif emploi vous accompagne dans vos démarches : de 10h à 12h tous les 1ers et 3e jeudis du mois à la Maison des familles
collectifemploi.gentilly.fr@caramail.fr

Droit des étrangers
14, place Henri-Barbusse
Sur RDV le 2e mardi du mois (17h-19h)
✆ 01 47 40 58 58

Permanence départementale
Passage Albert-Thomas (Service retraités)
Sur RDV le mercredi (14h-17h)
✆ Au 39 94 ou valdemarne.fr

Logement
ADIL 94 - informations sur le logement
19, rue du Val-de-Marne
2e mercredi du mois : 9 h-12 h (sur RDV)
✆ 01 48 98 03 48 et 4e mercredis du mois : 15h-18h (informations et conseils en direction des locataires et propriétaires)

Codal Pact
Aide pour tous travaux d'amélioration de l'habitat. Permanence téléphonique uniquement : 9h-12h
✆ 01 71 33 17 17

Urbanisme / Environnement
Architecte conseil du CAUE
19, rue du Val-de-Marne
Sur RDV le mardi : 14 h-17 h
✆ 01 47 40 58 26

Déchets
Déchèterie de la Poterne des Peupliers
8 rue Jacques-Destrées (de 9h30 à 19h)
75013 Paris
✆ 01 53 94 15 30

Déchèteries mobiles
- Arcueil : tous les samedis, de 9h à 13h, parking de la Mairie, avenue Paul-Doumer.
- Cachan / L'Haÿ-les-Roses : 2e et 4e samedi de chaque mois, de 9h à 13h, 104 avenue Gabriel-Péri à l'Haÿ-les-Roses.
- Kremlin-Bicêtre : 3e samedi du mois, 9h à 13h. 10-24, rue Eugène Thomas.
- Villejuif : 4e samedi du mois, de 9h à 17h. 19-23 avenue de l'Epi d'Or.

Objets encombrants des particuliers
- Secteurs Centre-ville + Reine-Blanche (uniquement particuliers et petits collectifs)
  Collecte sur rendez-vous au 01 78 18 22 23
- Secteur Plateau (uniquement particuliers et petits collectifs)
  Collecte sur rdv au : 01 78 18 22 23
- Grands collectifs (OPALY et autres immeubles de plus de 50 logements), tous les secteurs
  Collecte tous les jeudis à partir de 9h
- dechets.gentilly@grandorlyseinebievre.fr
- www.grandorlyseinebievre.fr

Pharmacies de garde
Pour retrouver la liste des pharmacies de garde, vous devez désormais vous reporter sur le site monpharmacien-idf.fr

Numéros utiles
Police-secours : 17
Pompiers : 18
Samu : 15
Samu Social : 115
Commissariat de police du Kremlin-Bicêtre : 01 45 15 69 00
commissariat-le-kremlin-bicetre@interieur.gouv.fr
CHU du Kremlin-Bicêtre :
01 45 21 21 21 (*accueil urgence pédiatrie : 01 45 21 39 60*)
Ambulances : 01 47 40 19 33
Planning familial : 01 45 21 27 28
Violences conjugales : 39 19
SOS enfants maltraités : 119 *(24 h/24)*
Urgence dentaire
(dimanche et jour férié) : 01 48 52 31 17
Fourrière animale : 01 47 40 58 73
La Miviludes (Dérives sectaires) :
01 42 75 76 08

Organismes
CAF : 32 30
CPAM : 36 46
Département du Val-de-Marne : 39 94
France Services : 01 49 85 80 60
Grand-Orly Seine Bièvre : 01 78 18 22 22
Maison de justice et du droit :
01 43 90 25 25
Maison départementale des Personnes handicapées (MDPH 94) : 01 43 99 79 00
Pôle Emploi : 39 49
Trésorerie d'Ivry-sur-Seine :
01 46 72 78 71

C'est une maison extraordinaire…

C'est l'histoire d'un charmant pavillon de Gentilly repéré par une production télévisée et devenue la vedette d'une émission dans les années 80. Souvenirs.

« *Moteur, ça tourne !* » L'expression sacrée des équipes de tournage a souvent résonné sur les terres gentilléennes. Idéalement située en lisière de Paris, l'esprit « village » de Gentilly séduit depuis plusieurs années les réalisateurs de films pour le cinéma et le petit écran : « Les apprentis » en 1995 avec François Cluzet et Guillaume Depardieu, « Madame Irma » en 2006 avec Didier Bourdon, « Un coup de dés n'abolira jamais le hasard », de Yvan Attal tourné en novembre 2022… Et bien d'autres. Des films mais pas seulement ! Saviez-vous que Gentilly a accueilli « La Maison de TF1 » ? Une célèbre émission dédiée à l'entretien de sa maison et de son jardin, diffusée le samedi matin entre 1982 et 1988. Une programmation pour le moins atypique : les enregistrements se déroulaient non pas dans un studio classique, mais dans une maison aménagée et fleurie située rue du Moulin de la Roche, à Gentilly. Un énorme succès. Pour la présentation, Évelyne Dhélia, alors « speakerine » de la chaîne, tient le rôle de la maîtresse de maison. L'animatrice assure la présentation avec son acolyte Jean Lanzi. Certains se souviennent sans doute des spécialistes de l'émission : Nicolas le jardinier, Michel Galy pour le bricolage et Cécile Ibane, journaliste mode. Décorer, réparer, jardiner… À chacun et chacune sa rubrique pour prodiguer des trucs et astuces et répondre à toutes les questions d'aménagement et d'entretien. Et ce n'est pas tout. Des célébrités aux univers différents étaient reçues en extérieur dans le jardin. Annie Cordy, Nicoletta, Stone et Charden, Line Renaud… Artistes et comédiens ont défilé dans le jardin du pavillon pour échanger sur les sujets du jour. La petite maison, elle, a bien changé. Elle a laissé place à un habitat plus moderne. Petit retour dans le rétro et en images.

© Maurice Bonnel

▲ *Les artistes Nicoletta (en rose) et Annie Cordy (en bleu), juin 1983.*

© Maurice Bonnel

▲ *Stone et Charden, juin 1983.*

© Maurice Bonnel

▲ *Line Renaud et Nicolas le jardinier, juin 1983.*

© Maurice Bonnel

▲ *Lieu de tournage, rue du Moulin de la Roche, août 1982.*

Garantir la tranquillité de toutes et tous

S'il appartient à l'État d'assurer la sécurité des personnes et des biens, la Ville et de nombreux partenaires locaux agissent également au quotidien en matière de prévention et de médiation pour assurer la qualité de vie, la tranquillité et le bien-être de tous. C'est le rôle du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), instance de pilotage et de concertation créée à Gentilly le 27 mars 2003 et présidée par la maire. Gentilly met en place des leviers d'actions pour favoriser la protection des Gentilléens et Gentilléennes. La Ville s'est engagée dans l'installation d'un système de vidéoprotection. Une étude technique longue de plusieurs mois vient d'être achevée. Trois réunions publiques d'information sont prévues en début d'année. Depuis septembre, les habitants du quartier Victor-Hugo ont vu l'arrivée d'une brigade de surveillance, mobilisée sur le terrain pour assurer la tranquillité des résidents. De nombreuses initiatives seront à nouveau déployées tout au long de l'année 2023 et en direction de tous les publics (jeunes, seniors, personnes vulnérables…) afin de contribuer au bien-être de chacune et chacun, en toute sécurité.

Promouvoir un meilleur cadre de vie

Le 14 décembre, une cinquantaine de membres du Conseil local de surveillance et de prévention de la délinquance (CLSPD) étaient rassemblés en mairie lors de la séance plénière annuelle pour dresser un état des lieux de la délinquance à Gentilly et présenter les actions de prévention réalisées ou envisageables.

Instance de concertation pour favoriser la tranquillité, le vivre-ensemble et la cohésion sociale, le CLSPD est composé d'acteurs institutionnels (services de l'État, procureur, commissaire divisionnaire de police du CSP Kremlin-Bicêtre, bailleurs sociaux...). Ensemble, ils mènent un travail de terrain marqué par une dynamique partenariale très forte et une stratégie territoriale active adoptée en 2020. La stratégie territoriale doit répondre aux enjeux de la stratégie nationale de la prévention de la délinquance.

Elle s'articule autour de 4 axes prioritaires et se décline en 40 plans d'action :
Axe 1 : la prévention de la délinquance des plus jeunes avant l'âge de 12 ans.
Axe 2 : la protection des personnes vulnérables.
Axe 3 : une implication plus forte de la population et de la société civile dans la prévention de la délinquance et la production de tranquillité publique.
Axe 4 : une gouvernance rénovée par une adaptation à chaque territoire et une coordination entre les différents acteurs.

Des actions nouvelles

L'assemblée plénière du 14 décembre s'est déroulée en présence de la Sous-Préfète, du Procureur de la République et du représentant du Président du Conseil départemental. L'occasion de présenter un état de la situation sur notre commune, au travers des actions menées en matière de sécurité et de prévention de la délinquance. Hormis les actions reconduites annuellement ou celles déjà engagées, le CLSPD de l'année 2022 a vu la mise en place de nouvelles activités :

- L'étude finalisée pour la mise en place de la vidéoprotection ;
- La mise à disposition d'un second logement relai pour mettre à l'abri les femmes victimes de violences ;
- Une mission de prévention et de contact sur le harcèlement des mineurs dans les classes de CM2 et CM1 de l'école primaire Victor-Hugo avec la MPCE* au mois de mai et juin 2022 ;
- Les permis internet réalisés sur l'école Victor-Hugo pour les mêmes classes en juin 2022 avec les mêmes acteurs ;
- Les animations vélos dans les quartiers cet été 2022 ;
- Création d'une seconde fiche de poste pour l'accueil de TIG (travaux d'intérêt général).

Et enfin, la mise en place du Violentomètre dans les boulangeries de la ville et les services municipaux.

*Missions de prévention conseil et écoute (assurées par des policiers)

Caroline Le Pabic
analyste sûreté Direction de la valorisation de l'action GPIS

« Depuis le déploiement en septembre du GPIS-GIE dans le quartier Victor-Hugo, quelques faits de délinquance ont été signalés mais la situation sécuritaire s'est globalement apaisée depuis novembre. Nos effectifs interviennent sur site de 16h30 à 4h du matin pour participer à la tranquillité résidentielle. Trois équipes en voiture dont une cynophile sont déployées dans le quartier. Depuis le 1er septembre, 81 missions ont été réalisées par nos agents. Le bilan est satisfaisant. Les interventions du GPIS-GIE en petite couronne de Paris sont actuellement en expérimentation. Nous espérons pérenniser notre présence à Gentilly. »*

*Duo policier formé de son chien et de son maître-chien.

Un service de surveillance à Victor-Hugo

L'arrivée du Groupement parisien interbailleurs de surveillance (GPIS) dans la cité Victor-Hugo relève d'une demande formulée depuis plusieurs années par la municipalité. Fin 2021 puis en début d'année 2022, une délégation municipale s'était rendue au Ministère de l'intérieur pour demander une intervention dans le quartier. Le GPIS est un service de surveillance mobile au profit des locataires du parc social parisien. Dans le cadre de la métropolisation, leur intervention est étendue aux villes de la petite couronne qui comptent un bailleur parisien, dont Gentilly. Ainsi depuis le 1er septembre 2022, le GPIS intervient en soirée dans la cité Victor-Hugo. Principales missions : assurer la tranquillité résidentielle et renforcer la sécurité des locataires. L'intervention est reconductible un an.

Assurer la sécurité des biens et des personnes

La construction du projet d'installation de la vidéoprotection se poursuit pour, à terme, permettre la mise en place d'un dispositif efficace et assurer la protection de chacune et chacun.

Le 7 décembre 2021, en réunion plénière du CLSPD, la Ville annonçait son engagement dans le déploiement de la vidéoprotection sur son territoire. Ce dispositif a pour objectif d'assurer la sécurité des personnes, dans les établissements scolaires, les commerces, les lieux fréquentés… et de protéger les biens et installations.
Huit mois de travail ont été nécessaires pour mener une étude de faisabilité technique (aspects financiers comme organisationnels) avec plusieurs scénarii. À cette fin, la Municipalité a été accompagnée par le cabinet d'expert SUR&TIS.

Une réflexion longue

Tout au long de cette étape, la Police nationale a été associée. Des visites ont été réalisées sur le terrain pour déterminer les points d'implantation des futures caméras. La Ville a impliqué les bailleurs sociaux, les commerçants ainsi que les concessionnaires des réseaux électriques (le Département et le territoire Grand-Orly Seine Bièvre), par le biais de deux groupes de travail. Le Service SQVU*s'est par ailleurs appuyé sur les services municipaux. Les ASVP, forts de leur expérience de terrain, se sont chacun exprimés sur les points-clé d'implantation. Un travail transversal qui s'est poursuivi avec les agents du Cimetière communal, le Service des sports, et la Direction de la jeunesse et vie des quartiers. Trois réunions plénières se sont succédé pour finaliser l'étude.

Un projet sur mesure

À l'issue de la présentation de l'étude de faisabilité, la municipalité s'est prononcée en faveur de l'installation de caméras de vidéoprotection reliées à un Centre de supervision urbain (CSU). Dans le CSU sont installés les écrans de contrôle affichant en direct les images filmées par des caméras de surveillance, qui peuvent parfois être manipulées à distance. Des caméras de vidéoprotection seront posées à des points névralgiques aux entrées et sorties de gare, aux entrées de ville et aux axes de fuite. Les appareils seront disposés sur des candélabres, des mâts ou sur les façades d'immeuble. Un projet d'ampleur estimé à 1,7 million d'euros. En décembre, la Ville a sollicité la Région et le Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) pour bénéficier d'une subvention.

Des réunions publiques en janvier

Afin de présenter l'ensemble du projet aux Gentilléens, trois réunions publiques d'informations se tiendront en début d'année 2023. Celles-ci se dérouleront dans les différents quartiers de la ville. Mais nous ne sommes qu'au démarrage du projet. Après la présentation viendra le temps d'une autre phase, celle des appels d'offres pour l'installation des caméras et leur mise en service, tout comme celle du Centre de supervision urbain qui impliquera nécessairement le recrutement de personnel. Les Gentilléens seront informés de toutes les étapes de l'évolution du projet.

* Sécurité et qualité de vie urbaine

Chiens susceptibles d'être dangereux

Des incidents impliquant des chiens dangereux ont conduit la municipalité à agir sans plus attendre. En novembre, une rencontre a été organisée avec Patricia Tordjman, Maire de Gentilly et les maires des villes de Montrouge et d'Arcueil, pour réfléchir à des leviers d'actions et garantir la protection des habitants et des animaux. Les trois communes ont signé des arrêtés spécifiques rappelant les obligations qui s'appliquent aux détenteurs de chiens catégorisés.
Dans le même temps, les trois villes ont adressé un courrier commun à la Maire de Paris pour faire intervenir les services de Police parisiens sur la Promenade des aqueducs.
La Ville de Gentilly a pris la décision d'élargir l'installation de la vidéoprotection sur ce lieu de passage. Enfin, une communication concernant les obligations liées aux conditions de détention d'un chien de catégorie 1 et 2 a été mise en place sur le site de la Ville et dans le n° 292 de novembre-décembre du journal municipal.

Poursuivre des actions

Afin de favoriser la qualité de vie, la tranquillité et le bien-être des Gentilléens, la Ville continue de se mobiliser en programmant avec tout un réseau de partenaires un ensemble d'actions pour 2023.

Parce que la prévention de la délinquance passe aussi par l'éducation et la protection de la jeunesse, la Ville entend poursuivre le travail sur les conduites addictives (drogue, alcool, gaz hilarant). Une action de communication a été mise en place fin 2021 à travers la campagne de sensibilisation au protoxyde d'azote. Cette année, un travail sera mené en lien avec le CMS, la Direction jeunesse et vie des quartiers (DJVQ), le Département et les associations spécialisées pour intervenir dans les écoles élémentaires de la ville.
La sensibilisation au permis internet sera par ailleurs renouvelée pour 2023.
Des initiatives seront menées contre le décrochage scolaire, via le dispositif SESAME. Objectif : accompagner les 16-25 ans en décrochage pour les accompagner vers l'emploi.
Les séances de prévention à destination de nos aînés « Un moment autour de la sécurité » seront renouvelées (sécurité à domicile, en extérieur, accidents domestiques, risques incendies… etc).
Enfin cette année, la Ville entend repenser la Direction de la sécurité et de la qualité de vie urbaine pour notamment s'adapter à la mise en place de la vidéoprotection et du Centre de supervision urbain.
Un CLSPD riche en actions qui mobilise les services municipaux ainsi que des partenaires divers et nombreux. Des mesures qui touchent toutes les tranches d'âge : les jeunes, les personnes âgées, les femmes victimes de violences, les bailleurs sociaux et les commerçants.

Protection des agents

En interne, la municipalité agit aussi pour protéger ses agents et les travailleurs isolés qui œuvrent chaque jour dans l'intérêt des administrés de la commune. Depuis 2022, les gardiens des trois centres de séjours (Excideuil, Châtel et Bourron-Marlotte) sont désormais équipés d'un boîtier géolocalisé, un appareil mobile qui sert d'alerte en cas d'accident du travail ou en cas de danger. Des agents de six services en sont également équipés : Cyberespace, Relais assistantes maternelles, Service culturel, CMS et le Service des sports, ainsi que tous les agents en charge de l'accueil mairie.

Patrick Mokhbi
Adjoint à la maire
Ville apaisée, sécurité, tranquillité

« Ce Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance ou CLSPD est à l'image de notre conception en matière de sécurité et de tranquillité publique pour notre ville : un outil concret, s'appuyant aussi bien sur un diagnostic partagé que sur des actions aisément identifiables. Car Gentilly peut et doit prendre sa pleine part dans la construction d'un cadre de vie sûr pour l'ensemble des Gentilléens en coordination avec la Police nationale. Dès lors, les 4 axes du CLSPD présentent une réponse de proximité, à notre échelle et couvrant un large champ de plans d'action : la prévention pour les moins de 12 ans (je pense notamment au « permis internet »), la politique en direction des plus vulnérables (« violentomètre », appartement supplémentaire mis à disposition des femmes victimes de violences), la gouvernance renouvelée avec nos divers partenaires institutionnels et le rôle citoyen dans la prévention de la délinquance de proximité. En ce qui concerne ce dernier point, la mise en place des groupes de travail « bailleurs », « commerçants » et l'organisation de la concertation autour de la vidéoprotection constituent des chantiers de première importance pour l'année 2023. »

Un permis de végétaliser pour verdir notre ville

Envie de fleurir des pieds d'arbres, installer des jardinières au sol, ou végétaliser des parcelles de trottoirs ou de places ? C'est aujourd'hui possible grâce au permis de végétaliser.

Adopté le 15 décembre dernier au Conseil municipal, le permis de végétaliser offre à chacun la possibilité de devenir acteur de l'environnement dans lequel il vit en cultivant un petit bout d'espace public.

De quoi s'agit-il ?

Le permis de végétaliser permet aux particuliers d'occuper temporairement et gratuitement l'espace public par l'installation de plantes, tout en respectant la sécurité et l'utilisation des voies par les autres usagers (personnes à mobilité réduite, pompiers...). Le permis de végétaliser ne se substituera pas aux projets portés par les services municipaux et Conseils de quartier qui peuvent faire l'objet de livraisons de jardinières ou d'aides.

Une bonne raison de se lancer !

À travers cette démarche, la ville de Gentilly souhaite encourager le développement de la végétalisation du domaine public en soutenant les démarches participatives par l'implication des habitants et commerçants, les associations...etc.

Une démarche d'intérêt général

Ces initiatives contribueront au développement de la nature en ville et répondent à un objectif d'intérêt général. Par conséquent, les autorisations d'occupation temporaire privative du domaine public de la commune seront délivrées à titre gratuit aux associations à but non lucratif ainsi qu'aux personnes publiques et privées dont l'action concourt à la satisfaction de cet intérêt général. L'octroi de ce principe de gratuité s'appuie obligatoirement sur le caractère non lucratif des initiatives.

Quelles démarches suivre ?

L'attribution de ce permis de végétaliser passera par la signature et le respect d'une convention temporaire d'occupation du domaine public par la végétalisation de l'espace public dit « permis de végétaliser », qui synthétise les engagements réciproques de la ville et de ses citoyens-jardiniers.
Chaque autorisation est délivrée par la Maire ou son représentant, à l'issue d'une étude de faisabilité technique de la demande, réalisée par les services municipaux. Les demandes devront être adressées à l'adresse générique environnement@ville-gentilly.fr.

Maison des familles

Des animations pour parler des discriminations

Du 22 au 26 novembre, à la Maison des familles et dans les quartiers, de nombreuses animations ouvertes aux Gentilléens ont permis d'aborder toutes les formes de discriminations.

▲ Le 23 novembre, les habitants ont participé à un Monopoly revisité pour faire évoluer les mentalités et les préjugés.

Favoriser l'inclusion numérique

La Maison des familles, en lien avec l'association Faire, a proposé les 24 et 25 novembre un atelier de lutte contre les exclusions dans les salles de quartier Gabriel-Péri et du Chaperon vert.

« J'avais déjà l'habitude de faire cet atelier pour beaucoup de choses : pour les papiers, l'EDF, les démarches en ligne… Aujourd'hui, on m'apprend à importer les photos sur l'ordinateur. Ça m'aide dans la vie de tous les jours. »
Saadia, participante

○ Ces ateliers se poursuivent avec la Ville et ont lieu tous les jeudis. Sur inscription de 15h à 17h, salle de quartier Gabriel-Péri. Tél. 01 47 40 58 60 / 06 27 36 35 18

Gabriel-Péri
Reine-Blanche
Victor-Hugo
Centre-ville
Val-de-Bièvre
Plateau Mazagran
Chaperon vert

Maison des familles

Semaine de complicité familiale

Du 28 février au 3 mars, la Maison des familles organise une « semaine de complicité familiale » sur le thème du Carnaval du monde. Diverses activités seront proposées pour passer un moment de partage en famille. Pour conclure la semaine, un repas convivial sera proposé.

Activités et repas sur inscription auprès de la Maison des familles
Tél. 01 47 40 58 60 / 06 27 36 35 18

Vie économique

Soirée des commerçants et artisans

Le 10 novembre, la Ville en partenariat avec l'association des commerçants et travailleurs indépendants de Gentilly (ACTIG), a convié les commerçants et entrepreneurs de Gentilly à une soirée annuelle d'information, à l'Hôtel Jo&Joe.

Un beau succès. 45 commerçants ont répondu présents à l'invitation. Au menu de la soirée : présentation des nouvelles enseignes, des animations de fin d'année et de l'association Le Carillon.
Le Carillon est un projet solidaire local créé par la Cloche en 2014 avec l'ambition d'améliorer le quotidien des personnes en situation de précarité.
Concrètement, les commerçants offrent des services gratuits du quotidien (l'utilisation des toilettes, recharger son téléphone, obtenir un verre d'eau ou un morceau de pain...). Ces services sont affichés sur la vitrine et exprimés en pictogrammes, compréhensibles par tous. La personne dans le besoin se sait la bienvenue dans ce commerce. Les habitants, quant à eux, peuvent décider de consommer solidaire en pré-payant des produits solidaires sous la forme du « café en attente » dans les commerces membres du réseau pour des produits alimentaires mais aussi d'hygiène ou bien encore culturels. Sept commerçants gentilléens ont déjà rejoint le dispositif (dont une épicerie, un restaurateur, un coiffeur, une boucherie, deux boulangeries et la Mine...). D'autres se sont dits intéressés à s'engager dans cette démarche solidaire, qui favorise l'échange et la bienveillance. Les agents du Centre communal d'action sociale, qui ont connaissance des personnes dans le besoin donneront les bons distribués par le Carillon.

Un nouveau centre auditif

Spécialiste de la correction auditive, Audition Marc Boulet propose une large gamme d'accessoires pour les prothèses. Le centre exerce aussi une activité d'expertise et de conseil dans le domaine de la prévention et des troubles de l'audition liés au bruit pour apporter des solutions auditives sur mesure.
78 rue Charles-Frérot
Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h et le samedi en continu de 9h30 à 15h30
Tél. 01 45 36 97 05

Des burgers faits maison

D'abord installé à Arcueil dans le quartier du Chaperon vert, le restaurant Old school a déménagé non loin de là, place Marcel-Cachin, début novembre. Frites, hamburgers au comté, à la tomme de Savoie, à la confiture de figue... et des desserts (fondant au chocolat, tiramisu..), vous sont proposés dans une déco originale et moderne.
Place Marcel-Cachin, Chaperon vert - Du lundi au jeudi de 11h à 14h
Vendredi et samedi de 11h à 22h
Tél. 09 54 33 38 78

Festisol, retour en images

Rencontres, projections, débats et ateliers… Du 18 novembre au 4 décembre, le Festival des solidarités édition 2022 a mis en lumière les actions sociales et solidaires menées par les associations locales.

▲ *Un débat constructif. Des Gentilléens ont participé le 25 novembre à un temps d'échange sur la sécurité des femmes, organisé par l'association Femmes solidaires, au Cmac.*

◀ *Le 19 novembre, les habitants ont assisté à un défilé de vêtements 100% récup dans la boutique de la Mine.*

○ Retrouvez d'autres photos de l'événement sur www.ville-gentilly.fr > retour en images du mois de novembre

Collectif citoyen des retraités de Gentilly

Rencontre-débat sur les paradis fiscaux

Le samedi 28 janvier, le Collectif citoyen des retraités de Gentilly invite les Gentilléens à une rencontre-débat avec le sénateur Eric Bocquet, co-auteur de *« Sans domicile fisc »* et de *« Milliards en fuite. Manifeste pour une finance éthique »*. Dans le livre, Eric Boquet et son frère, le député Alain Bocquet décryptent les paradis fiscaux et proposent des pistes pour combattre ce fléau : *« L'évasion fiscale, l'optimisation fiscale, les paradis fiscaux font perdre jusqu'à 100 milliards d'euros aux finances publiques chaque année. Autant de ressources qui font défaut pour répondre aux besoins de l'école, l'hôpital, les services publics, la justice sociale ou la transition écologique. »*

○ Samedi 28 janvier, à 15h - Rencontre suivie d'un goûter - Cmac, 2, rue Jules-Ferry.

Société philatélique de Gentilly

Salon multi-collection : un rendez-vous réussi !

La 14e édition des collectionneurs a fait des heureux le 20 novembre dernier. Des passionnés ainsi que des familles gentilléennes étaient au rendez-vous pour dénicher, vendre ou échanger cartes postales, timbres, monnaies…et bien d'autres objets uniques.

○ Horaires et lieux d'activités :
Petite salle du CMAC
jeudi de 20h30 à 22h30
dimanche de 10h à 12h

Gentil'Jardin

L'hiver au jardin

Le jardin passe en horaires d'hiver jusqu'au 1er mars, de 10h30 à 12h30 chaque samedi matin, selon les conditions météo, pour l'accès public au jardin et aux composteurs. Les inscriptions restent ouvertes.

Une nouvelle plantation de bulbes en *« lasagnes »* (technique de plantation en couches successives de bulbes d'espèces différentes) a été réalisée. Les fèves sont plantées. Le jardin se repose mais pas les jardiniers qui vont remplacer le bardage des récupérateurs d'eau pluviale. Le Gentil'Jardin vous souhaite une excellente année !

○ Contact : gentiljardin@gmail.com
Gentil'Jardin, 52 avenue Raspail

Société d'histoire de Gentilly

Un dîner très apprécié !

Une vingtaine de Gentilléens ont goûté aux saveurs du 17e siècle lors d'un repas organisé par la SHG au lycée Val de Bièvre. Perruques et costumes d'époque, les lycéens ont joué la carte du 17e siècle jusqu'au bout ! Le poète Reza Afchar Naderi a accompagné la soirée d'improvisations poétiques de bouts rimés à la manière de Isaac de Benserade dans la cour de Versailles.

Assemblée générale

La SHG tiendra son assemblée générale le vendredi 20 janvier à 18h au Cmac, 2 rue Jules-Ferry. Il sera décidé à cette occasion des manifestations à venir pour l'année. Les personnes intéressées peuvent joindre l'association par mail.

○ Contact : societe.histoire.gentilly@gmail.com

Comité de jumelage Gentilly/Freiberg

Assemblée générale

L'assemblée générale du comité aura lieu le mardi 24 janvier à partir de 18h30 à la salle Saint-Éloi (7 rue Saint-Éloi). À l'ordre du jour : le vote du bilan d'activité et la présentation des projets à venir. Les personnes intéressées par les échanges avec notre ville jumelle pourront en débattre et partager ensuite le pot de l'amitié.

Projet photo Gentilly/Freiberg

Nolwenn, Gentilléenne, est lauréate du prix de la meilleure photo dans le cadre de l'échange scolaire Gentilly/Freiberg. Pour mémoire, les élèves du collège Rosa-Parks et des élèves d'une classe d'art de Freiberg ont participé à un projet photo depuis janvier 2022. Lors de l'échange scolaire Gentilly/Freiberg au printemps dernier, les élèves ont sélectionné les meilleures photos des jeunes allemands et vice versa. Pour récompenser les heureux élus, un prix leur a été remis en juin.

○ Contact : c.jumelagegentilly@laposte.net

▶ *Passerelle du Chaperon vert.*

Atelier Vie 65

Hatha Yoga

Tout au long du mois de janvier l'association propose des séances d'essai de Hatha Yoga au tarif découverte de 5€.

○ 65 avenue Paul-Vaillant-Couturier - www.ateliervie.fr

Café des sciences

Nouvelle conférence

« Ressources : matières premières, pénuries alimentaires », tel est le titre de la prochaine conférence du Café. Elle se déroulera le 11 février de 17h à 19h chez Joe&Joe, 89-93 avenue Paul-Vaillant-Couturier.

○ Contact : annemarieleseney@gmail.com – 01 47 40 04 62

Le Générateur

Programme de début d'année

- **Du 27 au 29 janvier :** lancement du site *« Performance Sources »*. Renseignements au Générateur.
- **Mercredi 8 février à 20h :** Festival Sons d'hiver. Michiyo Yagi Trio feat. Eivind Aarset & Jan Bang, Concert. Fennesz, *« Fearless »*, concert. Tarifs : 15€ et 10€.
- **Du 13 au 14 février à 20h :** Festival Faits d'hiver. Yvann Alexandre, *« Infinité »*, danse. Marlène Rostaing, *« Marie Blues »*, danse, performance, chant. Tarifs : 14€ et 10€

○ Renseignements au 01 49 86 99 14
www.legenerateur.com
16 rue Charles-Frérot

Plateau 31

Ateliers et portes ouvertes

La semaine du 14 février sera celle des portes ouvertes des ateliers de théâtre. Venez assister aux ateliers théâtre enfants, adolescents et adultes et au travail des participants à l'occasion des séances ouvertes au public. Gratuit, sans réservation. Les inscriptions aux ateliers sont possibles en cours d'année. Les ateliers adolescents et intergénérationnels sont gratuits.

○ Renseignements au 01 45 46 92 02
contact@plateau31.com
31 rue Henri-Kleynhoff

Cap sur les ondes/ Formats

Nouvelle émission radio

L'association Cap sur les ondes et l'association Formats invitent les habitants de Gentilly à participer à la nouvelle émission de radio intitulée : *« Où en est le bonheur ? Nous avons tous quelque chose à raconter sur le bonheur. »*

○ Mercredi 25 janvier, à 16h
salle de quartier du 162 Gabriel-Péri
inscriptions : association.formats.contact@gmail.com.

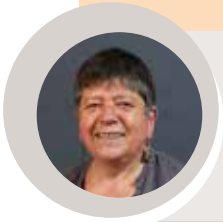

Françoise Carteau
« Ensemble et engagé·es pour Gentilly »
Parti communiste français et apparentés, Gentilly à Gauche autrement, Parti de Gauche, personnalités indépendantes.
https://m.facebook.com/EnsembleEtEngageesPourGentilly/

« Face à la crise, Gentilly en résistance »

L'année 2022 prend fin avec une grave crise économique et énergétique et 2023 s'annonce aussi difficile vu les premières mesures prises. Les Gentilléennes et Gentilléens, comme beaucoup de Français, voient non seulement leur pouvoir d'achat encore baissé mais sont les premiers à qui il est demandé de faire les plus grands efforts. Les attaques arrivent de toutes parts :

- La suppression par le Département des chèques mobilité, alors que 70 000 familles en bénéficiaient, et de la Fête des solidarités organisée en décembre qui réunissaient 30 000 personnes et 600 associations mobilisées pour ce moment de partage.
- La signature du Département avec la CAF94 d'un avenant à la convention de gestion de la réduction/suspension de l'allocation RSA. Les allocataires qui n'auront pas signé le Contrat d'Engagement Réciproque et qui ne seront pas assez mobilisés dans leur parcours de retour à l'emploi verront leur RSA réduit puis suspendu.
- **L'augmentation du pass navigo de 75,20€ à 84,10€ soit 12 % d'augmentation,** au 1er janvier 2023, augmentation décidée par Île-de-France Mobilités alors que nous voyons une dégradation des moyens de transport en commun dont une des causes est le manque de chauffeurs de bus et de métro,
- **la hausse de l'indice de référence de tous les loyers fixé à 3,5 %,** dite « bouclier loyer » couplée à la revalorisation de 3,5 % de l'APL dont seulement **26 % de foyers gentilléens du parc social bénéficient… le compte n'y est pas !**
- **la durée d'indemnisation qui sera diminuée pour les demandeurs d'emploi** à partir du 1er février 2023 selon le taux de chômage, réforme de l'assurance chômage voulue par l'exécutif. S'il le taux est inférieur à 9 %, la situation économique sera considérée comme bonne et la durée d'indemnisation sera réduite de 25 %, s'il est supérieur à 9 %, la durée d'indemnisation sera rétablie à son niveau actuel,

Pour lutter contre ces mauvais coups, la ville est le dernier rempart pour accompagner les Gentilléennes et Gentilléens les plus précaires et les aider à faire face à cette crise économique et énergétique en prenant certaines décisions :

- **Une subvention exceptionnelle de 50 000 € pour le CCAS** qui a été votée lors du dernier Conseil municipal afin de conforter les aides financières comme « le chèque chaleur », les aides alimentaires et pour la santé, l'aide financière pour les étudiants ainsi que l'aide de fin d'année versée aux familles selon le Taux de Participation Individualisé
- Le choix a été fait de ne pas augmenter le prix de la restauration scolaire pour les parents alors que les produits alimentaires ont augmenté de 10 % en septembre,
- La collectivité a aussi décidé de ne pas répercuter sur la fiscalité l'augmentation de 3,5 % du point d'indice, mesure nécessaire, pour les agents territoriaux sans aucune compensation de l'État.

Vous pouvez être assuré·es de notre engagement à vos côtés pour traverser cette crise.

Le groupe Ensemble et Engagé·es vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2023. ■

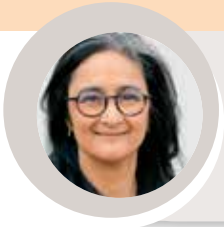

Nadine Herrati
« L'écologie pour tou·tes »
Europe Ecologie les Verts, France Insoumise, Génération·s

« Exercice de la citoyenneté et transformation écologique sont intimement liés ! »

Explosion du coût des énergies fossiles, épisodes climatiques extrêmes, nécessité de développer les circuits courts : **l'urgence de la transition écologique** et sa centralité au sein des politiques publiques ne suscitent désormais guère de débats. **Mais plus encore, la transformation écologique renforce l'exercice de la citoyenneté.** C'est dans cette perspective que la majorité municipale conduit son action, en faisant de chaque Gentilléen·ne la/le protagoniste de l'évolution du cadre de vie commun.

Protagoniste, tout d'abord, par **l'expression démocratique**. Ainsi, les Gentilléen·nes ont fait le choix, en septembre 2021, de la création **d'une régie publique de l'eau,** aux côtés de 8 autres collectivités de l'Etablissement Public Territorial (EPT) « Grand-Orly Seine Bièvre ». Par un vote clair, les habitant·es ont dit oui à une réappropriation d'une ressource naturelle devant être considérée comme un bien universel et non comme une quelconque marchandise se prêtant à la spéculation. C'est cette même expression démocratique qui préside au devenir **du pôle de gare RER B, projet au carrefour de l'aménagement et de l'écologie.** De fait, les différents ateliers organisés ont pour objectif de formuler des propositions s'appuyant sur les scénarii préalablement élaborés : sens de la circulation, stationnements, voies cyclables, parvis de la gare, végétalisation des rues, cheminements piétons, etc. Dès lors, **la force de la transition écologique réside dans le fait d'articuler approches verticales** (expertise technique des bureaux d'études, des grands échelons institutionnels) et **horizontales** (expertise citoyenne, consultation populaire la plus large possible). Mais pas seulement. Car notre vision entend **faire de chaque Gentilléen·ne un·e protagoniste de la transition écologique en lui permettant d'agir concrètement** en ce sens. C'est dans cette optique que le Conseil municipal de décembre dernier a mis en place un « **permis de végétaliser »,** soit une convention d'autorisation temporaire d'occupation du domaine public encourageant la végétalisation de la Gentilly par l'implication aussi bien individuelle qu'associative. Déployer la biodiversité, embellir l'espace et créer du lien **par le soutien aux démarches participatives :** c'est aussi cela la transition écologique gentilléenne. En outre, nous réfléchissons à l'instauration **d'un conseil local de la transition écologique,** qui ambitionne d'impliquer un nombre grandissant de Gentilléen·nes à l'élaboration des décisions municipales. Reste à en définir son contour ainsi que ses attributions au sein des divers organes municipaux.

Enfin, l'appropriation des enjeux écologiques doit s'effectuer dès le plus jeune âge ; ce sera alors un des rôles du nouveau **Conseil Municipal des Enfants,** dont le principe a été validé lors du dernier mois de l'année 2022.

Par l'expression autant que par l'action, l'exercice de la citoyenneté et la transformation écologique sont intimement liés ! ■

Dans chaque numéro de *Vivre à Gentilly*, retrouvez ici le résumé des

GROUPE ENSEMBLE ET ENGAGÉ·ES POUR GENTILLY

Pour ce dernier conseil municipal de 2022, le PEDT a été voté à l'unanimité. Si des améliorations restent à faire quant à l'efficacité de la concertation, il n'en reste pas moins que la municipalité continue à s'engager dans une démarche associant la population et prenant en compte toutes les problématiques de la ville de demain (accès au logement, emploi, environnement).

Enfin, lors du prochain conseil municipal, un vœu condamnant la hausse du prix des transports sera soumis au vote, sur proposition des deux groupes constituant la majorité municipale.

GROUPE ECOLOGIE POUR TOU·TES

Le droit à la Ville pour toutes et tous est une exigence portée par notre groupe. Mais une Ville, respirable, sobre en consommation énergétique et faisant toute sa place à la biodiversité. Loin d'opposer volets écologiques et solidaires, nous considérons au contraire qu'ils constituent les deux faces d'une même médaille, celle d'un mieux-vivre pour chaque Gentilléen·ne. C'est ce que nous avons rappelé lors du Conseil Municipal de décembre dernier, à l'occasion du débat relatif à l'avant-Projet d'Aménagement et de Développement durable (PADD) du futur Plan local d'urbanisme Intercommunal (PLUi).

Ces tribunes sont placées sous l'entière responsabilité de leurs auteurs

Farid El Arche

« Demain Gentilly »

Groupe d'union citoyenne à gauche - Farid El Arche, Angélique Vérin, Jean-Baptiste Lefeuvre, Loubna Méliane - demaingentilly.wixsite.com/accueil

Marion Mazières

Conseillère municipale Bien Commun pour Gentilly

« Bien Commun pour Gentilly »

Groupe d'opposition - collectif de citoyens responsables de gauche, de droite et écologistes - www.biencommunpourgentilly.fr

« **Bonne année 2023 !** Quels vœux pour cette nouvelle année ? »

Dans un environnement de crise sociale énergétique, climatique... la Ville doit représenter un amortisseur des effets de ces crises pour les populations les plus fragiles et un espace d'épanouissement et de bien être pour toutes et tous. Pour que la Ville joue pleinement ce rôle nous (re) formulons quelques vœux, comme des chantiers à ouvrir pour l'année 2023.

L'un des enjeux prioritaires est de donner ou redonner envie aux jeunes de s'intéresser à la vie, la politique locale en leur montrant que leur avis compte et qu'ils peuvent agir dans la ville. Cet objectif passe par la création d'un Conseil municipal des jeunes et un programme socio-culturel et des actions de communication qui s'adresse aux 15-25 ans (mise en réseau pour les stages, valorisation du bénévolat, organisation de scènes ouvertes au kiosque de Picasso...).

Un autre chantier tout autant prioritaire consiste à inverser la tendance actuelle des orientations budgétaires. En effet, la majorité municipale choisi de faire augmenter tous les ans le budget de fonctionnement au détriment de la capacité d'investissement dans la rénovation des équipements de la ville (Au mieux, 2 M€ d'investissement sur un budget de 45 M€). Le désengagement progressif de l'État dans la dotation attribuée aux communes (environ 150 k€/an), doit-il être porté par les habitants à travers des équipements qui se dégradent ?

Nous formulons également le vœu d'une ville qui se sente concernée par les enjeux énergétiques, de préservation de la biodiversité, le droit à respirer un air sain en se dotant d'outils efficaces : PLU révisé et PLUi et OAP (Orientation d'Aménagement Programmatiques) contraignants, charte de construction ambitieuse... Depuis 3 ans, certains de ces sujets avancent à petits pas dans une temporalité et un niveau d'ambition inappropriés aux urgences auxquelles la ville doit faire face, alors que des collectifs de citoyens (comme le Cri de la grue) se mobilisent pour faire des propositions concrètes.

Enfin, un vœu essentiel pour la ville, qui passe devant tous les autres, consiste à mettre en place des actions concrètes et radicales pour prévenir les inégalités hommes-femmes, les violences dans les espaces publics et dans tous les lieux de vie en collectivité (campagnes de prévention, sensibilisation des, enfants et des jeunes, formation des éducateurs, points de recueil de la parole des victimes…).

Nous espérons, à travers ces quelques réflexions inspirer la majorité qui a la capacité d'agir sans attendre l'année pré-électorale. ■

« **Non à la nouvelle** carte scolaire ! »

En novembre, la majorité PCF/EELV a voté la nouvelle carte scolaire. Comme en 2017, cette nouvelle carte scolaire pénalise une nouvelle fois les familles. C'est une aberration ! Cette délibération est **inacceptable pour le quotidien des enfants et la vie des familles.**

Un exemple : un enfant habitant entre le 63 et le 84, rue Benoît Malon est scolarisé à l'école Lamartine soit entre 200 et 300 mètres de son domicile. Demain, il devra parcourir entre 650 et 700 mètres pour aller à l'école Gustave-Courbet. **Doublant la distance et donc le temps de trajet. Sans parler du dénivelé positif : une véritable torture.**

Cette refonte n'est pas seulement injuste pour quelques familles du Plateau. En réalité, c'est toute la carte scolaire qui change : Chaperon vert, Centre-ville, Victor-Hugo. **Cela pour masquer l'inavouable : la suppression de l'élémentaire à Jean-Lurçat lors de la rénovation du Chaperon vert** alors que dans le même temps, la population du quartier a doublé. Quelle inconséquence !

À cela s'ajoute, **une sectorisation différente entre la maternelle et le primaire.** Ainsi, à la même adresse, un enfant en primaire et un enfant en maternelle n'iront pas dans la même école : finis les arrangements entre voisins et bonjour les problèmes de logistique pour les fratries.

Nous avons interpellé la majorité PCF/EELV à plusieurs reprises sur ces aberrations : lors des conseils d'écoles, en commission ou en conseil municipal. C'est **une absence complète de considération pour les familles :** fatigue des enfants, le soir après de grandes journées ; temps de perdu en aller-retour rallongés ; sans parler des montées pour les parents avec leurs enfants dans les bras ou pour retourner au RER travailler…

Problème, là encore, répété encore et encore en conseil d'école par les fédérations de parents d'élèves : **aux abords des écoles comme ailleurs, l'insécurité routière règne.** Faire traverser la ville aux enfants, c'est aussi augmenter les risques d'accidents liés à la circulation. Si la zone 30 existe sur les signalétiques, sans police municipale, elle n'est pas respectée. Pourtant, la majorité n'agit pas.

Comme nous le dénonçons années après années, **l'enfant n'est pas au cœur des préoccupations des communistes et de leurs alliés EELV.** Comme d'habitude, ce sont les familles qui vont payer le prix de cette mauvaise gestion de la ville. Preuve en est, à peine 16 % des familles ont répondu à l'enquête sur le PEDT.

Le Bien Commun pour Gentilly se bat depuis toujours pour développer et moderniser les équipements (crèches, écoles et installations sportives). Avec une hausse de 2000 habitants en 5 ans, il y a urgence. C'est pourquoi, nous proposons la création d'une école sur l'îlot Paix-Reims. **Alors que les communistes voulaient des immeubles de grande hauteur, nous réparons ainsi l'erreur de la fermeture d'une école,** sans abîmer la ville avec du béton. Cela permettrait de rééquilibrer la carte scolaire et faciliterait la vie des familles. La voie vers un programme vraiment vert et durable. ■

interventions des groupes lors des derniers conseils municipaux

GROUPE DEMAIN GENTILLY

Les débats du dernier Conseil municipal ont porté sur l'avant-projet du Plan d'Aménagement et de Développement Durables rédigé par le territoire Grand-Orly Seine Bièvre. Un document dans sa version actuelle très générique et qui repousse les règles opérationnelles à l'échelle des Orientations d'Aménagement Programmatiques et donne peu d'informations sur les enjeux qui pourraient être traités à l'échelle du territoire (souveraineté énergétique, qualité de l'air, continuités écologiques etc...).

GROUPE BIEN COMMUN POUR GENTILLY

Écoles : nous voulons plus de qualité éducative sur le temps périscolaire et la rénovation de nos écoles. Un cadre sain pour une école de qualité !

Chantiers : nous voulons des règles claires pour encadrer les travaux et la fin des artifices de communication de la majorité qui crée la pénurie de logement et la cherté.

USG : après l'arrêt des subventions en 2021, nous avons défendu des budgets pour les associations sportives et culturelles à la hausse, plutôt que les 40 000 euros pour les assises politiques de la ville.

Rénovation de la place du marché : oui ! Hausse des tarifs municipaux : non !

Nadia Vadori-Gauthier

Une minute de danse pour faire bouger le monde

Gentilléenne depuis 2004, la chorégraphe Nadia Vadori-Gauthier a initié la très connue « minute de danse ». Plus qu'une démonstration artistique, ses performances questionnent sur l'actualité.

Nadia Vadori-Gauthier danse partout. Chaque jour. Sans interruption. 60 secondes lors desquelles elle livre aux yeux du monde un style contemporain. Des gestes fluides qui combinent à la fois souplesse, fragilité et force. Une technicité qui se glisse dans un court espace-temps de nos quotidiens. Une poésie artistique et narrative, qui fait parler l'actualité.

La minute de danse a débuté en 2015, lors du terrible attentat contre la rédaction de Charlie Hebdo, le 7 janvier : *« Je venais de soutenir ma thèse de doctorat en 2014. J'étais nourrie par cette question : que peut l'art dans le monde ? »*, rapporte Nadia. *« Le jour de l'attentat, j'étais très choquée. Face à l'impuissance d'agir, ma réponse a été de danser. »* Le 14 janvier marque le début d'une longue série de danses. *« Au début c'était un acte de résistance éphémère. Et puis ça a été le choc, au Bataclan. À partir de là, j'ai commencé à relier certaines minutes de danse à des événements publics de l'actualité. »* L'artiste gère toute la logistique technique et vidéo. Cette fameuse minute lui prend 3 à 4 heures par jour. De temps en temps, elle invite des artistes à se joindre aux performances. Pas de pause lors des récents confinements. Durant cette période, Nadia prolonge ses minutes de danse pour, dit-elle, *« amener de l'art, simplement »*.

L'artiste a ce petit quelque chose qui apaise. Une voix douce, des mots réfléchis, un regard enfantin qui invite à la poésie. Nietchze, Spinoza, Lygia Clark, Anna Halprin, Bergson… sont ses sources d'inspirations. Nadia chérit la philosophie. Elle marie l'art à la pensée, au questionnement, à l'environnement qui nous entoure et a fait de sa discipline fétiche sa propre puissance d'agir.

La danse, une passion qu'elle porte dans ses gênes : *« Ma mère était danseuse professionnelle. J'ai toujours dansé. J'ai bifurqué vers les arts plastiques »*. La jeune femme passe ensuite un doctorat en art, esthétique et sciences de l'art à l'Université Paris 8. Elle est artiste associée au laboratoire de recherche « Scènes du monde » en spectacle vivant. Artiste prolixe, Nadia est chorégraphe pour sa compagnie « Le prix de l'essence », née en 2010. Un nom donné pour questionner l'essence de ce qui nous anime dans un monde *« où nous sommes impuissants »*.

Elle travaille avec la compagnie d'Arts modernes et participe à des performances au Générateur : *« Un lieu rare qui donne à l'artiste la possibilité de créer librement et de risquer des choses »*.

Les 9, 11 et 12 février, à 16h et sur entrée libre, Nadia présentera une pièce chorégraphique au Musée d'Art Moderne de Paris. Puis en mars, au théâtre national de Chaillot, elle partagera un moment unique. Une occasion rêvée de célébrer la 3 000e minute de danse. Au programme : des impromptus chorégraphiques le 23 mars. Ensuite, le 25 mars, Nadia dansera sur scène à partir de minutes de danse données par le public. À compter de cette date, elle continuera de poster « les minutes » mais cessera de les danser. Des chorégraphes invités reprendront le flambeau jusqu'en janvier 2025, au terme de dix années de danses quotidiennes. Nadia invite le public à investir ses propres puissances *« aussi infinitésimales soient-elles »*. Son proverbe favori ? *« Goutte à goutte, l'eau finit par transpercer la pierre »*. Et de conclure : *« Si chacun agit, ces gouttes d'eau formeront un lac dans le désert. »*

> *« Goutte à goutte, l'eau finit par transpercer la pierre »*

Pour aller plus loin

prixdelessence.net
uneminutededanseparjour.com
« Une joie secrète », film-documentaire, paru en 2019
« Danser et résister » (jan. 2018 ed. Textuel)

État civil

État civil du 31 octobre au 19 novembre

Bienvenue

Maria ABED
Mohamed-Amine AFRIAD
Delia AHMED
Dina BAILZ
Idris BEN RAHMA
Jacques BERENI
Haïley CAMATCHY
Apolline CAMBOURG
Céline DORENT
Yahya EL OUAZZANY
Oumou KABBA
Théo NGUYEN
Jean-Marc PROFICHEL
Nastia THION
Kesnaïca VERTIL

Ils se sont unis

José EGAS CADENA et Maria DEL SALTO BAQUERO

La publication des actes d'état-civil est soumise à autorisation écrite des familles concernées dans le respect de la vie privée de chacun, en vertu de l'article 9 du Code civil. Concernant les décès, la difficulté d'obtenir cet accord explique l'absence de leur mention dans Vivre à Gentilly. *Les familles qui souhaitent voir figurer leurs disparus sont invitées à se faire connaître auprès du service Formalités/Population.*

Bulletin d'Informations municipales - Janvier / Février 2023 – n°293

Email : communication@ville-gentilly.fr - **Site Internet :** www.ville-gentilly.fr - **Facebook :** www.facebook.com/villedegentilly

Directeur de la publication : David Allais - **Directrice de la communication :** Thi-Minh Hoang-Georges - **Rédactrice en chef :** Priscilla Fiari - **Rédaction :** Priscilla Fiari, Frédéric Lepont **Secrétaire de rédaction :** F. Lepont **Photos :** Nicolas Doat, Priscilla Fiari **Publicité :** HSP 01 55 69 31 00 **Conception maquette :** Pellicam SN - **Impression :** Grenier - 01 46 15 83 00 - **Dépôt légal :** Janvier / février 2023 **Tirage :** 11 000 exemplaires.

Hausse de l'énergie : « les Maires en colère »

« Nous sommes en colère ! » C'est le cri d'alarme lancé par des maires du Val-de-Marne le 13 décembre devant la mairie du Kremlin-Bicêtre pour la sauvegarde du service public. Jean-Luc Laurent, maire du Kremlin-Bicêtre, a appelé ses homologues du département à se rassembler toutes tendances politiques confondues pour demander à ce que les communes bénéficient d'un bouclier énergétique. Les élu·es, dont la maire de Gentilly Patricia Tordjman, protestent contre le manque de moyens alloués aux communes par le Gouvernement notamment pour faire face à l'explosion des coûts de l'énergie : *« (...) Nous demandons un retour au tarif régulé de l'énergie pour protéger les communes et les citoyens de notre pays qui vont être en extrême difficulté »,* a expliqué Jean-Luc Laurent. Lors de cette journée, l'ensemble des services publics du Kremlin-Bicêtre à l'exception de la Police municipale et du maintien à domicile a été fermé *« pour interpeller l'État et montrer à nos citoyens ce que seraient nos villes sans service public demain ou avec des services publics réduits ».* L'association des maires du Val-de-Marne, investie dans une campagne pour la sauvegarde du service public, est venue apporter son soutien. *« Les communes ne sont pas un problème pour les finances publiques. Elles sont la solution »,* a souligné Patricia Tordjman. *« Elles participent à 70% de l'investissement public pour ne peser que pour 8% de la dette publique. »* Les maires présent·es ont annoncé vouloir continuer leur combat et organiser d'autres rassemblements pour se faire entendre.

Recensement

6 agents recenseurs passeront dans 8% des foyers gentilléens (tirés au sort par l'INSEE) du 19 janvier au 25 février 2023. Ces derniers sont identifiables par une carte tricolore. Ils déposeront aux personnes concernées les documents nécessaires (notice Internet ou imprimés à remplir). Merci de leur réserver un bon accueil.
Les informations recueillies sont confidentielles et traitées de manière anonyme. L'enquête annuelle de recensement se fera dans le strict respect du protocole sanitaire.

Renseignements :
Service formalités-population
Tél. : 01 47 40 58 08
www.le-recensement-et-moi.fr

Hommage à Renée Teste

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris la disparition de Renée Teste, le 2 novembre dernier, qui a travaillé de longues années pour la ville de Gentilly, d'abord comme directrice du centre aéré de la ville et responsable du centre de vacances d'Excideuil, puis comme directrice du Service culturel municipal.
Gentilléenne et artiste elle-même, passionnée de photographie et d'art visuel, Renée Teste a contribué avec force et conviction au développement culturel de notre commune, à la démocratisation de la pratique artistique comme à l'accès à la culture pour toutes et tous. Aux côtés des élu·es, dont Fabien Cohen, adjoint à la Culture du temps de sa direction, elle a porté en germe l'ouverture de la Maison de la photographie Robert Doisneau, pleinement contribué à la création du Fonds municipal d'art contemporain ou encore au Festival de la vidéo de Gentilly qui deviendra ensuite Son et image, avec son festival Les écrans documentaires.

BILAN AUDITIF (1) GRATUIT

Bénéficiez de l'expertise de nos spécialistes
et prenez soin de votre santé auditive.

AUDIKA.FR

(1) Bilan non médical.

Audika Groupe - SAS au capital social de 283 500 euros - 231 rue des Caboeufs 92230 Gennevilliers - 310 612 387 R.C.S. Nanterre

Audika

Venez rencontrer votre équipe d'experts dans
votre centre Audika de Gentilly.

25 avenue Jean Jaurès - 94 250 GENTILLY
Tél. 01 48 69 69 53

Ouverture du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.